



**Transparency Maroc**

# **La corruption au Maroc**

**Synthèse des résultats  
des enquêtes d'intégrité**

**Série**

**Publications de l'université de la transparence**

Réalisation & Impression  
PRINT.COM - Tél.: 037 29 09 93

## Sommaire

<b>AVANT PROPOS</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>17</b>
<b><i>CHAPITRE 1 : ANALYSE THEMATIQUE DES RESULTATS DES ENQUETES</i></b>	<b><i>19</i></b>
1. Evocations associées à la corruption et préalables	19
2. Perception de l'importance de la corruption	20
3. Perception de l'évolution du phénomène de la corruption	22
4. Perception des raisons favorisant la corruption	24
5. Degré d'acceptabilité des comportements de la corruption	27
6. Perception de la corruption dans les institutions publiques et privées	29
7. Exposition et pratique de la corruption	30
8. Perception des mécanismes de la corruption	31
9. Engagement pour la lutte contre la corruption	33
10. Motifs de persistance de la corruption	34
<b><i>CHAPITRE 2 : ANALYSE SECTORIELLE</i></b>	<b><i>34</i></b>
Introduction	34
1. Administrations centrales des Ministères	35
2. Ministère des finances	37
2.1. Perception de la corruption	38
2.1.1. La douane	38
2.1.2. Les perceptions d'impôts	40
2.2. Perception de la fréquence de la corruption	41
2.3. Comportements constitutifs de la corruption	42
3. Ministère de l'intérieur	43
4. La Justice	49
5. Ministère de la Santé	53
6. Ministère de l'Education Nationale	56
7. Ministère des Travaux Publics	58
8. Ministère de l'Agriculture	59
9. Agences liées à des services publics	60
10. Marchés publics et corruption	60

11. Banques et institutions de crédit	62
12. Autres (journalistes, ONG, militaires,...)	64
13. Le politique	65
<b>Annexes</b>	<b>69</b>
<b><i>I. Objectifs des enquêtes intégrités</i></b>	<b><i>69</i></b>
I.1. Objectifs généraux de chaque type d'enquête	69
1. Les enquêtes ménages	69
2. Les enquêtes entreprises	69
3. Les focus groupes	69
I.2. Objectifs spécifiques de chaque type d'enquête	70
1. Les enquêtes ménages	70
2. Les enquêtes entreprises	70
3. Les focus groupes	70
<b><i>II.1. Gestion de la recherche : Lancement des appels d'offres et supervision des enquêtes</i></b>	<b><i>71</i></b>
Méthodologie d'approche	71
1. Enquêtes ménages	71
2. Enquête Entreprises	72
3. Focus groupes	72
Caractéristiques des échantillons	73
1. Enquêtes ménages	73
2. Enquêtes entreprises	74
3. Focus groupes	75

## **AVANT PROPOS**

Le présent rapport présente une synthèse des résultats des enquêtes d'intégrité réalisées au Maroc par Transparency Maroc avec le soutien de Transparency International. Ces enquêtes ont été réalisées par des bureaux d'études marocains.

Transparency maroc se contente de livrer les résultats de ces enquêtes sans assumer et partager nécessairement les analyses développées dans ce document. Les résultats bruts et détaillés peuvent être obtenus à la demande auprès de l'association.

Le texte initial a été préparé par Mohamed Bouja. Différents membres de TM ont formulé des remarques et observations qui ont permis de l'enrichir et de le développer. Figurent parmi ces personnes Michèle Zirari, Azeddine Akesbi, Kamal El Mesbahi, Abdessamad Saddouk, Transparency-Maroc les remercie tous pour les efforts qu'ils ont fournis, mais les dégage de toute responsabilité par rapport à la version publiée.

## Eléments de synthèse

Le développement de la corruption au Maroc est ancien ; des affaires importantes ont été révélées et traitées dans le cadre des juridictions d'exception au cours des années 60 et 70 du siècle précédent. Avec la création de Transparency-maroc, en 1996, il y a eu progressivement le développement d'un discours anti-corruption et une remise en cause du tabou qui entourait la question. Un fort sentiment de l'existence de la corruption, à grande échelle dans l'économie et la société, était partagé par de nombreux acteurs de la société civile. Cependant, des études objectives sur la question étaient et restent très rares. Aussi, le besoin se faisait sentir de promouvoir la collecte de l'information et de la connaissance sur ce phénomène pour mieux orienter et cibler l'action des ONG et des pouvoirs publics dans le domaine. C'est dans ce cadre que Transparency-maroc a accueilli favorablement la proposition de transparency-international de réaliser des enquêtes d'intégrité au Maroc <sup>(1)</sup>. Ces dernières retenaient trois grands objectifs <sup>(2)</sup> :

1. Identifier les groupes particuliers de la population qui sont les plus vulnérables et les plus exposés à la corruption ;
2. Identifier les secteurs où le risque de corruption est particulièrement prévalant ;
3. Identifier les causes, et le degré d'acceptabilité des différentes pratiques de corruption;

Au niveau de la méthode, les enquêtes d'intégrité se sont appuyées sur une double approche : quantitative et qualitative.

La taille de l'échantillon de l'enquête ménage était de 1000 unités réparties sur 13 grandes villes (80%) et localités rurales avoisinantes (20%). L'échantillon était composé de 79% d'hommes et 21% de femmes. L'enquête sur la perception de la corruption par les entreprises a été réalisée auprès de 320 entreprises du secteur formel et 80 interviews dans le secteur informel.

---

(1) Des enquêtes similaires ont été réalisés également au Sénégal et à Madagascar

(2) Des objectifs spécifiques et des détails sont présentés dans la note méthodologique et annexe

## **Perceptions de la corruption par les chefs de ménages**

Les ménages enquêtés ont été sollicités pour signaler les grands problèmes du pays et la place qu'occupe la corruption parmi ceux-là. Ils étaient invités à exprimer leurs perceptions sur le phénomène de la corruption. Dans ce sens, ils ont signalé que le chômage vient en tête, jugé très important par 93% des répondants, suivi par le coût de la vie (76%). Cependant, la corruption dans le secteur public a été classée en quatrième place et citée par 72% des interviewés.

Les répondants ont, par ailleurs, considéré que la corruption est toujours présente avec des taux très élevés dans de nombreux secteurs. La seule exception concerne le secteur des banques. Cependant, il faut reconnaître que les chefs de ménages ne sont pas les mieux placés pour juger de la fréquence de la corruption dans le secteur bancaire et de crédit.

La situation ne s'est pas améliorée au cours des trois dernières années précédant l'enquête : 1998-2001. En effet, à peine 10 % ont considéré que la corruption a reculé au cours des trois dernières années. Par contre 64% des interviewés ont souligné que la situation n'a pas connu de changement et s'est beaucoup développée dans le cas de la grande corruption. Ce chiffre est de 77% dans le cas de la petite corruption.

Selon les perceptions des ménages, les hommes politiques sont fortement touchés par la corruption aussi bien au niveau local que sur le plan national : les réponses « toujours » et « fréquemment » totalisent 70%.

Les raisons avancées pour expliquer la pratique de la corruption parmi les fonctionnaires ou les hommes politiques sont multiples. Celles qui reçoivent des scores particulièrement élevés (très important et important) sont « l'absence de sanction » (80%), le « désir d'enrichissement » (75%), les « bas salaires » (70%).

**Des services sociaux** importants sont exposés à la corruption. Tel est le cas de la santé. 23% des répondants ont affirmé l'existence de paiements ou cadeaux non officiels accordés à des employés du secteur médical. Les infirmiers (77%)<sup>(3)</sup> et les majors (17%) sont en tête des catégories du

---

(3) Ces jugements portés sur certaines catégories de personnel (santé, justice, police ...) ne changent rien au fait qu'il existe dans tous ces secteurs de nombreuses personnes intègres, respectueuses de l'éthique et mobilisées pour la transparence et l'intérêt de la communauté.

personnel médical qui sont concernés par la corruption. Les motifs des versements sont «pour être examiné/admis» (59%), «pour obtenir un traitement / médicament» (26%), «parce que c'est la coutume» (15%). Le montant moyen payé pour le service est de 146 dhs. Dans ce secteur - et même généralement - le développement de la corruption est attribué à l'absence d'un système efficace de sanction.

*«Mon mari s'est blessé au doigt dans son travail, il a été transporté à l'hôpital. Ce n'est que lorsqu'il a donné 300 Dhs qu'ils lui ont fait des radios et encore 200 Dhs pour être recousu. Il s'est fait soigner dans un hôpital public et il a dû déboursé 500 Dhs» (Femmes/casa)*

*«Moi, ma femme va à l'hôpital, on l'examine et on lui prescrit des traitements, elle leur explique qu'elle n'a pas de quoi les acheter. Ils répondent qu'il n'y a pas de médicaments disponibles dans l'hôpital mais les gens qui leur donnent 20 ou 30 dhs, réussissent à obtenir des médicaments gratuits. Mon problème, c'est que je n'ai pas les moyens d'acheter les médicaments» (p.67, rapport d'analyse, enquête ménage)*

Le résultat recherché par le recours à la corruption est jugé être atteint par une forte majorité (81%). Ceci souligne en quelque sorte «l'efficacité» de la pratique de la corruption et en même temps la gravité de la situation.

Le système judiciaire est un autre service vital pour la société et l'économie touchées par la corruption. 4 % de l'échantillon ont déclaré avoir payé à des greffiers / magistrats / juges. En tête de ceux qui reçoivent figurent les avocats (42%), certainement en tant qu'intermédiaires, les juges (29%) et les greffiers (29%). Le montant moyen payé est de 1330 Dhs (écart type 2345 Dhs). 69% déclarent que les versements sont fréquents ou toujours utilisés. Le résultat recherché est atteint dans 55% des cas. La corruption prend souvent la forme de versement d'argent liquide (95%), l'offre de cadeaux représente 30% et l'offre de services 24% (la combinaison de différentes modalités est possible).

**La corruption a un coût économique** et social énorme et difficilement quantifiable. Mais sur le plan limité des «transactions», la présente enquête a fourni des estimations qui devraient être utilisées en tant que simples indications. Elles se réfèrent généralement à la «petite» corruption - excluant les pratiques au niveau des marchés publics - et devraient être utilisées avec toutes les précautions requises.

Les montants payés varient d'un secteur et d'une catégorie à l'autre. Au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, le montant moyen le plus bas déclaré est de 77 Dhs (les mokkadem et chioukhs). Le montant le plus élevé est de 1575 dhs (les avocats) ; il est suivi par la corruption touchée par le personnel de la justice avec 1191 Dh en moyenne.

Globalement les pratiques et comportements de corruption sont déclarés inacceptables par les interviewés. Ils sont non «excusables» pour la majorité des chefs de ménages<sup>(4)</sup>. Sur le registre de l'engagement dans la lutte contre la corruption, ils sont très peu nombreux (5%) à porter plainte contre la corruption.

A priori, il est surprenant que 77% des chefs de ménages pensent qu'il n'y a pas de raison pour porter plainte : 12% considèrent que cela n'aurait rien changé et 14% cela aurait attiré des ennuis. En fait, ces chiffres renvoient à l'absence de mécanismes crédibles de dénonciation de la corruption, au caractère structurel et la à banalisation de la corruption, mais aussi à une attitude « fataliste » de la part des citoyens.

Une note optimiste dans cette situation totalement désolante est illustrée par le pourcentage élevé de ceux qui considèrent qu'il est possible d'éliminer la corruption : 79%

---

(4) Pour 94% ils ne sont pas "excusables" si on ne se sait pas ce qui est fait de l'argent et à 90% dans le cas d'un "traitement préférentiel". 87% déclarent que le comportement d'un fonctionnaire qui accepte des petits cadeaux pour lui et pour sa famille de temps à autre est non excusable.

## **Perceptions et point de vue des entreprises**

Les entrepreneurs marocains consultés ont souligné l'existence de la corruption à grande échelle, dans la plupart des secteurs. L'évolution de la corruption au Maroc est préoccupante. Elle s'est accrue au cours des 3 années précédant l'enquête, confirmant les résultats de l'enquête ménage.

Selon les entrepreneurs interrogés, les obstacles qui freinent le développement des entreprises marocaines sont nombreux. En tête de la liste figurent les taux d'imposition et la fiscalité : 9 personnes sur 10 (95%) les citent. Le régime de perception de l'impôt est pour 88% (important à très important) des interviewés un obstacle plutôt très important au développement des entreprises. Mais la corruption figure également en bonne place : dans le secteur public 93% des interviewés la considère comme un obstacle jugé très important. Ceci est également le cas pour les services publics (80%), la corruption dans le milieu politique (81%) et les services publics inadéquats (84%). La proportion de ceux qui citent le coût de la main d'œuvre est comparativement beaucoup plus faible (46%).

Cinq secteurs sont particulièrement corrompus selon les entrepreneurs, il s'agit en ordre décroissant : des agents de la circulation 99 % au total (88 % de corruption très courante); des Mokkadam et Chioukhs 97 % (85 % de pratique très courante); des employés du Ministère des transports où la corruption est très courante (64%), courante 32 % soit un total de 96 %; des douaniers avec 95% dont très courante 67%. Des fonctionnaires de l'administration locale et municipale 92 % (très courante 51 %).

Toujours selon les entrepreneurs, la corruption serait fréquente dans la magistrature (88 %), chez les hommes politiques (les élus) 86 % (58 % de très courante), les percepteurs d'impôt IS 82 % (très courante 38 %) et patente 80 % (très courante 37 %). Le secteur qui aux yeux des entreprises est le moins corrompu obtient 33 %, il s'agit des membres des ONG pour lesquels la corruption ne semble pas être une règle de fonctionnement.

Les marchés publics constituent un domaine commun à tous les secteurs, où prospèrent les pratiques de corruption. 59% des entreprises interrogées affirment que la passation des marchés donne lieu, systématiquement ou

fréquemment, à des versements illicites, dont les montants dépassent 10% de la valeur du contrat selon 24% des interviewés.

Seules 10% des entreprises déclarent une participation régulière aux appels d'offres alors que 16% y renoncent pour des raisons liées essentiellement au manque de transparence, à la corruption et à la complexité des procédures. Ces facteurs découragent les entreprises de répondre aux adjudications qu'elles jugent coûteuses et les incitent à préférer les contrats de gré à gré.

Les entreprises qui obtiennent un contrat public risquent assez fréquemment (59%) de devoir procéder à des versements au cours de l'exécution du contrat.

Ces données soulignent que selon la perception des entreprises la corruption est généralisée et fréquente.

Presque la moitié des responsables d'entreprises enquêtés pensent que la corruption n'a pas changé durant ces trois dernières années. En revanche, 4 personnes sur 10 (40%) et un peu plus dans le secteur informel pensent que la corruption devient de plus en plus présente et estiment qu'elle s'est un peu ou beaucoup développée durant les trois dernières années précédant l'enquête.

Plus de 9 personnes sur 10 pensent que les bas salaires et le désir d'enrichissement sont des raisons très importantes qui poussent les fonctionnaires de l'Etat ou les hommes politiques à ne pas être intègres et à accepter des cadeaux ou de l'argent soit pour vivre, soit pour être plus riche.

De même, l'aspect réglementaire est aussi jugé un facteur très important. Plus de 9 personnes sur 10 (95%) pensent que l'absence de sanction contre ceux qui pratiquent la corruption est une raison qui lui permet de s'étendre et de se généraliser. Plus de 8 personnes sur 10 (88%) reprochent au gouvernement de ne pas se pencher sérieusement sur le problème. Le manque de transparence dans les affaires de l'Etat (86%) est également cité. Pour 84% de la population ciblée, les gens ont intégré la corruption comme une norme de conduite. Ces indications montrent l'ampleur du problème et la grande difficulté à lutter contre la corruption.

L'utilisation de versements intervient le plus souvent pour gagner du temps (70%) ou simplement pour obtenir un droit.

Les entreprises dressent un bilan assez négatif de la situation de la corruption au Maroc. Elles la vivent sans l'excuser. La condamnation de ces pratiques existe même lorsque la société retenue est qualifiée pour réaliser les tâches demandées (92%).

Selon le rapport de l'étude «lorsqu'une entreprise verse de l'argent en dehors des procédures d'adjudication de marchés publics, par exemple pour accélérer le dédouanement, pour obtenir une réduction d'impôt, pour obtenir un permis, huit entrepreneurs sur dix jugent ces comportements anormaux et non fondés».

La corruption ne s'exprime pas toujours au travers d'un versement direct entre l'entreprise et la personne corrompue, les entrepreneurs marocains font parfois (27%) appel à des intermédiaires ce qui leur permet entre autre de «ne pas se salir les mains ». Ils reconnaissent (77% de ceux qui utilisent des intermédiaires) que les honoraires versés sont pour partie utilisés pour des paiements illégaux.

Les entreprises qui obtiennent un contrat public risquent assez fréquemment (59%) de devoir procéder à des versements au cours de l'exécution du contrat.

Très peu (7%) d'entreprises déclarent avoir tenté de faire quelque chose lorsqu'elles ont été face à une situation de corruption. Cette attitude passive est liée au sentiment d'impuissance qu'ils ressentent, n'étant pas du tout assurés d'avoir gain de cause, et même certains craignent de s'attirer des ennuis. Ceux qui ont le courage d'intervenir semblent leur donner raison, puisque aucun ne déclare avoir eu entièrement satisfaction. Pour 95 % des entrepreneurs et 80 % des chefs de ménage, la première raison favorisant la corruption est l'impunité de ceux qui la pratiquent. Il existe des lois et des règlements qui sanctionnent et pénalisent théoriquement les corrupteurs et les corrompus, mais l'application de ces lois est loin d'être chose acquise.

Les chefs d'entreprises du secteur informel sont les plus pessimistes quant à la possibilité d'éradiquer ou de contenir ce mal. Ainsi, seules 30 % des

entreprises pensent qu'il est possible de le réduire. Dans ces 30 %, la moitié croit en l'efficacité de l'instauration de contrôles et un tiers à la volonté de lutter réellement contre ce phénomène.

Pour plus de 80% des entreprises, la corruption dans l'administration fiscale est courante à très courante et l'existence ou l'inexistence de contacts avec l'administration fiscale n'a presque pas d'impact sur cette perception.

16% des entreprises déclarent renoncer à la participation aux appels d'offre pour des raisons liées essentiellement au manque de transparence, à la corruption, à la complexité des procédures, au coût de la procédure, au manque d'équité et à la forte concurrence. Ces facteurs découragent les entreprises de répondre aux adjudications qu'elles jugent coûteuses et les incitent à préférer les contrats de gré à gré.

Le volet qualitatif des enquêtes d'intégrité (les focus groupes) a permis également de préciser et d'approfondir plusieurs aspects. Il a été principalement abordé à travers l'organisation de six focus groupes ciblés sur des catégories spécifiques de populations (leaders d'opinion, acteurs de la société civile, enseignants, journalistes...).

### **Témoignages et aspects qualitatifs**

Les résultats des focus-groupes ont conforté ceux des interviewés par questionnaire. Dans le registre des causes de la corruption, différents facteurs sont avancés. Certains renvoient au niveau des salaires : «Les fonctionnaires vous disent, le salaire est faible, c'est vrai que parfois ils ne touchent que 1500 Dhs, alors on peut les aider, c'est normal» (Groupe Hommes/Casa), d'autres à un comportement citoyen problématique : «Les citoyens sont responsables, parce que quand par exemple on va demander un papier dans une administration, et que le makkadem fait traîner les choses, nous, on sort tout de suite 20 dhs. La plupart du temps, les citoyens cèdent très vite à la pression, alors nous aussi, on contribue au phénomène de corruption» (Hommes/ Casa) .

Cette responsabilité est nuancée par d'autres qui considèrent que le citoyen est soumis à des pressions et des contraintes notamment de temps :

*«Pour moi, ce n'est pas une question d'ignorance, mais de course contre le temps, on a des affaires, et par exemple on vient de France, on est là pour 20 jours, et on nous fait aller et venir pour le moindre papier, alors on est obligé de donner des pots-de-vin pour accélérer les choses et pouvoir repartir à temps » (Hommes / Casa)*

*«On n'a pas d'autobus, aucun moyen de transport pour aller en ville. Alors on prend les taxis clandestins, qui gagnent 100 Dhs à chaque trajet. Mais quand ils sont arrêtés par les gendarmes, ces derniers leur prélèvent 200 Dhs pour les laisser passer» ( p. 75)*

Le manque ou l'absence de transparence est également responsable de la corruption : «On sait qu'il y a des aides fournies par le Ministère, par des associations, mais tout est géré par le cheikh. Rien ne nous arrive, ni fourrage, ni orge, rien » (Hommes ruraux/ Tanger).

En fait au-delà de telle ou telle cause, certains interviewés ont souligné que la corruption est organisée en tant que système :

*«Il y a des raisons à ce comportement, par exemple, un fonctionnaire qui travaille dans une administration comme la police ou la gendarmerie, lorsque son supérieur le met sur la voie publique, il exige qu'un certain montant soit remis en fin de journée. Et si le fonctionnaire n'est pas capable de rapporter ce que doit rapporter une station sur une route principale, il sera affecté à une route secondaire » (Hommes /Casa) (p. 35)*

Plusieurs participants ont insisté sur le fait que la lutte contre la corruption suppose un comportement de refus des citoyens et le développement de l'obligation de rendre compte

*«Le seul moyen d'action du citoyen, c'est le refus. Le refus total et ferme. Le refus et le courage, ce sont nous les citoyens qui sortons ces pots-de-vin de nos poches, alors on peut refuser » (Hommes/Casa)*

*«Le changement doit d'abord apparaître au sommet et le responsable décideur doit se comporter comme n'importe quel citoyen. On doit pouvoir lui demander des comptes et dire ce que nous pensons de lui en toute liberté» (Hommes/ Marrakech) (p. 116)*

Le développement de la transparence et la clarification des procédures sont également considérés comme des éléments sur lesquels il faut agir pour limiter la corruption.

Pour terminer cette présentation synthétique des résultats des enquêtes d'intégrité, il est utile de souligner que la publication et la diffusion de ce document vise à livrer des informations et de données à toutes les parties concernées - citoyens, décideurs, chercheurs...- pour approfondir le débat sur la question et mobiliser l'action de tous les acteurs dans la lutte contre la corruption sur des bases objectives et dans un climat serein et responsable.

Il n'est pas inutile également d'insister sur le fait que les chiffres cités tout au long du texte qui va suivre reflètent la perception des personnes enquêtées et ne sauraient constituer, en aucune manière, des indications sur des cas avérés de corruption.

Azeddine Akesbi



## INTRODUCTION

En Mars 2000, Transparency International a lancé, dans un certain nombre de pays d'Afrique francophone dont le Maroc, un appel d'offre pour la réalisation d'enquêtes susceptibles d'améliorer la connaissance, et partant la compréhension, de la nature, des causes et des manifestations des phénomènes de corruption. Appelées « étude nationale sur l'intégrité », ces investigations contiennent : une approche quantitative menée auprès des entreprises et des ménages et une analyse qualitative basée sur des discussions en groupe («Focus Group Discussions») conduites avec des leaders d'opinion représentant les différents segments de la société.

C'est dans ce cadre que Transparency Maroc avec le concours de Transparency International a procédé au lancement des enquêtes intégrité au Maroc. Ces enquêtes ont concerné les ménages, les entreprises et des focus groupes auprès des chefs de ménage et des leaders d'opinion.

Les enquêtes ont été confiées à deux bureaux d'études : CSA-TMO Maroc pour les enquêtes auprès des entreprises et LMS Marketing pour l'étude auprès des ménages et les «focus group discussions». Le questionnaire a été proposé par TM/TI avant d'être adapté à la situation marocaine par les bureaux d'études et par les responsables de Transparency Maroc.

Le but des enquêtes nationales d'intégrité est multiple ; en premier lieu, pouvoir mieux cibler la stratégie d'action et d'implication des leaders d'opinions dans la lutte contre la corruption mais aussi :

\* Décrire la nature, l'étendue et la fréquence des phénomènes de corruption au Maroc et réunir les éléments de connaissance factuelle et objective.

\* Sensibiliser le public sur la corruption aux niveaux national et régional. Le rôle des enquêtes sur l'intégrité est fondamental dans ce domaine car elles constituent un puissant instrument de prise de conscience.

\* Un outil pour TM : Les résultats des enquêtes aideront TM à repérer les zones à problèmes, à définir les priorités, à cibler et à concevoir des stratégies nationales pertinentes de lutte contre la corruption.

\* Fournir des données de base pour le suivi. Les enquêtes devraient inclure des éléments d'information qui permettent de mesurer dans le temps les progrès effectués et les étapes franchies dans le domaine de la lutte contre la corruption, avec la possibilité d'en tenir informée la population cible.

Le but de ces enquêtes est de déclencher, à partir des faits, des discussions relatives à la corruption. Cet exercice devait davantage viser à impliquer les différents segments de la société dans un débat constructif sur le sujet, en vue de développer des réseaux de contact et de créer des coalitions de lutte contre la corruption.

Parmi les objectifs de ces enquêtes il y a lieu de signaler les suivants :

\* Identifier les groupes particuliers de la population et des entreprises qui sont les plus vulnérables et les plus exposés à la corruption ;

\* Déterminer la nature, les manifestations, la fréquence, l'importance et le coût des pratiques de corruption ;

\* Dégager les tendances de l'évolution du phénomène dans le temps ;

\* Evaluer l'expérience de la corruption dans le processus électoral ;

\* Identifier les causes, les motivations et le degré d'acceptabilité des différentes pratiques de corruption ;

\* Evaluer le niveau de confiance dans les mécanismes de plaintes et dans l'application effective des sanctions.

## CHAPITRE 1 : ANALYSE THEMATIQUE DES RESULTATS DES ENQUETES

### 1. Evocations associées à la corruption et préalables

La corruption est unanimement condamnée (ménages, entreprises et leaders d'opinion) et perçue comme un phénomène négatif, voire dangereux. Par ailleurs, l'association de certaines expressions comme «norme» ou «institution» montrent que de tels comportements sont considérés comme profondément ancrés dans la société, à tel point que pour certains, la corruption est un mal incurable.

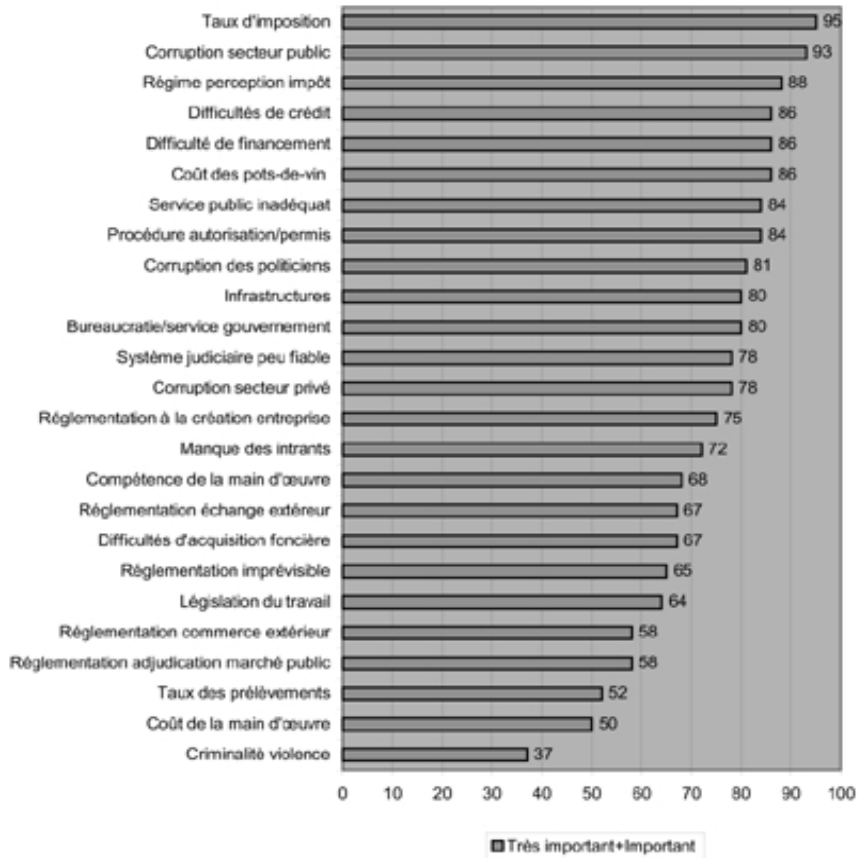


La corruption est un phénomène qui touche tous les secteurs (sociaux, économiques ou politiques) et qui intervient aussi bien au niveau de la sphère privée (réseau familial ou amical) que professionnel. Elle est un phénomène multiforme (service contre service si les intérêts se croisent ou échange de service contre de l'argent).

## 2. Perception de l'importance de la corruption

La majorité des entreprises considèrent que la corruption dans le secteur public est un obstacle très important au développement des entreprises au Maroc (94%) après les coûts d'imposition (96%). Les taux d'imposition, le régime de perception de l'impôt, la bureaucratie, les lois, les règlements et leurs procédures d'application sont souvent cités comme des obstacles au développement des entreprises. La corruption peut se présenter, dans bien des situations, comme le recours unique et ultime pour lever ces obstacles ou du moins réduire leur impact sur le développement des entreprises.

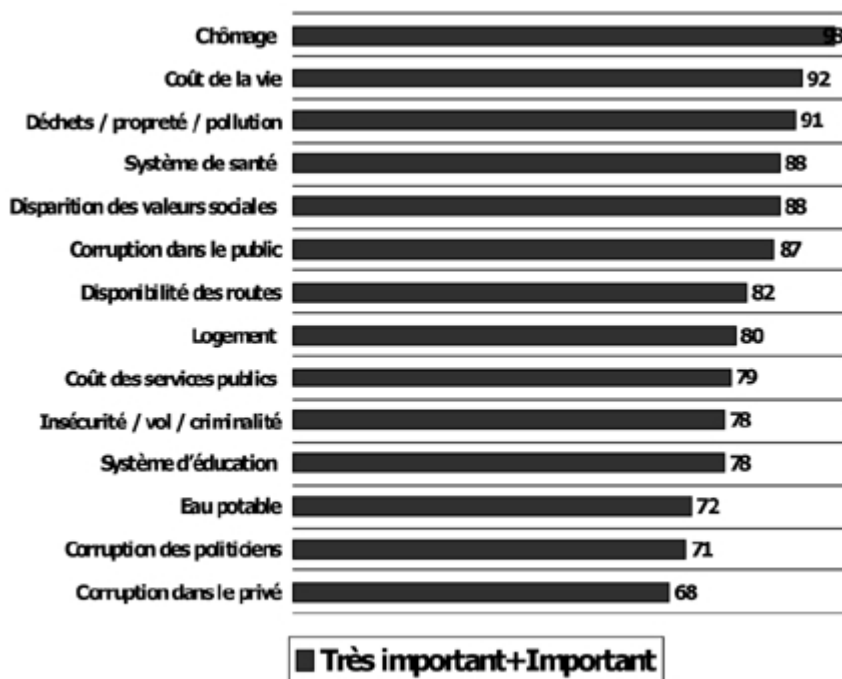
**Importance perçue des problèmes socio-économiques par les entreprises**



Parmi les obstacles auxquels les entreprises souhaitent que les pouvoirs publics accordent une attention particulière, la corruption occupe le deuxième rang après les taux d'imposition.

87% des ménages classent la corruption en quatrième position dans le classement des problèmes que l'on rencontre au Maroc, après le chômage (98%), le coût élevé de la vie (92%) et les problèmes des déchets et de propreté (91%). Toutes tranches d'âges et catégories socioprofessionnelles confondues, 66 à 77% des chefs de ménage estiment que la corruption existe dans le secteur public, 48 à 56% dans le secteur privé et 31 à 58% en ce qui concerne les hommes politiques. Selon les régions géographiques, on constate qu'entre 53 % des ménages à El Jadida et 94% à Tanger affirment la fréquence de la corruption dans le secteur public contre 39 et 64% pour ce qui est du secteur privé, toujours dans les mêmes localités.

**Importance perçue des problèmes socio-économiques  
par les ménages**



### 3. Perception de l'évolution du phénomène de la corruption

L'étude du phénomène de la corruption, auprès des ménages et des entreprises, a porté aussi bien sur la grande que sur la petite corruption. La grande corruption est celle qui concerne les versements importants à de hauts fonctionnaires de l'Etat ou à des hommes politiques. La petite corruption correspond à de petits versements à des petits fonctionnaires de l'Etat ou à des représentants politiques locaux.

Evolution de la corruption durant les trois dernières années

		Entreprises (%) (Sur 400 entreprises)	Ménages (%) (Sur 1000 ménages)
La grande corruption	Beaucoup développée	23	19
	Un peu développée	17	14
	N'a pas changée	45	31
	A légèrement reculée	12	10
	Beaucoup reculée	2	2
	NSP	2	25
La petite corruption	Beaucoup développée	30	25
	Un peu développée	14	16
	N'a pas changée	50	36
	A légèrement reculée	5	10
	Beaucoup reculée	1	1
	NSP	1	12

La grande corruption a évolué en se développant selon 40% des entrepreneurs et 33% des chefs de ménage alors qu'elle est restée stable pour 45% des premiers et 31% des seconds.

Quant à la petite corruption, elle s'est développée selon 44% des entrepreneurs et 41% des chefs des ménages alors qu'elle est restée stable pour la moitié des premiers et le tiers des seconds.

Il y a lieu de nuancer la déclaration « n'a pas changé » dans le sens où les enquêtés sous entendent que l'évolution de ce fléau ne suit pas la tendance normale à savoir le recul. En effet, seul 14% des entrepreneurs et 12% des chefs de ménage reconnaissent un certain recul dans la pratique de la grande corruption contre respectivement 6% et 11% pour la petite corruption.

**Les principaux éléments qui jouent en faveur du recul de la corruption selon les témoignages recueillis :**

- Le discours sur les pratiques de corruption n'est plus tabou

*« Pour moi la principale évolution c'est qu'on puisse aujourd'hui se réunir là sur un grand boulevard de Casablanca et parler de corruption, cela veut dire que le système a énormément évolué depuis cinq ans » (cadre du secteur privé)*

- La prise de conscience du phénomène s'est généralisée à travers :
- La médiatisation d'affaires de corruption ;
- La publication du classement du pays selon la perception de la corruption et le rôle joué par les ONG ;
- L'intégration du thème de la corruption dans les discours officiels.
- Le comportement des fonctionnaires corrompus est devenu plus prudent.

*«Par exemple les affaires du Crédit Agricole ou de la CNSS, qui sont dévoilées dans la presse et sur les chaînes de télévision. S'il n'y avait pas eu un réel changement, on n'aurait jamais entendu parler de tout cela. Cela fait partie de la lutte contre la corruption » (Hommes /Casa)*

*«Il y a une évolution, on commence à prendre en compte les droits de l'Homme. Les gens sont plus conscients de leurs droits et commencent à s'imposer » (Femmes)*

*«Il y a une amélioration, les ONG ont lancé une action de sensibilisation importante parce que les employés qui veulent combattre la corruption ne trouvent pas le soutien officiel et les dispositions légales qui vont les aider, alors ils peuvent s'adresser à des organisations qui vont les défendre un peu et les protéger » (Hommes/C/Casa)*

*«Les autorités commencent à avoir peur, ce n'est plus comme avant, où les fonctionnaires n'hésitaient pas à demander » (Hommes/C/Casa)*

Les éléments qui jouent en faveur de la stagnation voire du développement de la corruption :

- La corruption a changé de forme pour mieux contourner les mesures de lutte et de répression.

*«La pratique de la corruption est devenue plus ingénieuse et plus discrète» (cadre associatif/Casa)*

- Le contexte économique favorable avec la décentralisation et le développement économique.
- L'impunité qui règne encore au sujet de la corruption au Maroc.

*«Aujourd'hui, la corruption est devenue plus pernicieuse, les affaires se concluent dans les cafés, loin des regards. Ce nouveau concept de l'autorité qui a été annoncé, a changé les choses administratives, et les pratiques se sont adaptées. Je pense que cela a contribué à augmenter le phénomène, parce qu'avant, il suffisait de mettre 10 DIRHAMS sur la table. Maintenant, il faut sortir 100 ou 300 DIRHAMS dans un café ou un jardin public » (Hommes DE/Casa)*

#### **4. Perception des raisons favorisant la corruption**

Les raisons qui poussent les fonctionnaires à la corruption sont les mêmes pour les entreprises et les ménages :

Raisons très importantes et importantes	Entreprises (%) (Sur 400 entreprises)	Ménages (%) (Sur 1000 ménages)
L'absence de sanctions contre ceux qui pratiquent la corruption	94	80
Désir de s'enrichir	92	75
Les bas salaires	92	70
L'absence de règles et normes de conduite claires	82	69
La corruption intégrée comme norme de conduite	84	69
Le gouvernement ne se penche pas sérieusement sur le problème	88	57
Tout le monde le fait	78	54
Pression des supérieurs	86	54
Manque de transparence	86	51
Pression des proches	62	38

Pour 95% des entrepreneurs et 80 % des chefs de ménage, la première raison favorisant la corruption est l'impunité de ceux qui la pratiquent.

Il existe des lois et des règlements qui sanctionnent et pénalisent théoriquement les corrupteurs et les corrompus, mais l'application de ces lois est loin d'être chose acquise.

*« On a l'impression qu'il y a une certaine impunité parce que les procès d'affaires ne sont pas allés jusqu'au bout. Il y a toujours la possibilité de profiter de circonstances particulières pour expliquer ce type d'acte » (Secteur privé).*

En plus des difficultés de preuve, les enquêtés soulignent que non seulement la corruption ne régresse pas mais qu'il arrive, selon 86% des entreprises et 54% des ménages, que les supérieurs exercent des pressions sur leurs subordonnés pour qu'ils acceptent de se laisser corrompre. Par ailleurs, une grande fraction des entreprises et des chefs de ménage pense qu'il n'y a pas de volonté politique «gouvernementale» pour se pencher sérieusement sur ce phénomène.

*«La volonté de changement n'est pas évidente, il y a une peur de la vérité et de la sincérité. On peut évoquer l'affaire de la CNSS, à laquelle tous les citoyens salariés versent une cotisation, et pourtant à part quelques personnes qui ont sauté, on ne sait pas où en est l'affaire, alors que les révélations datent de 4 ou 5 ans » (Secteur privé)*

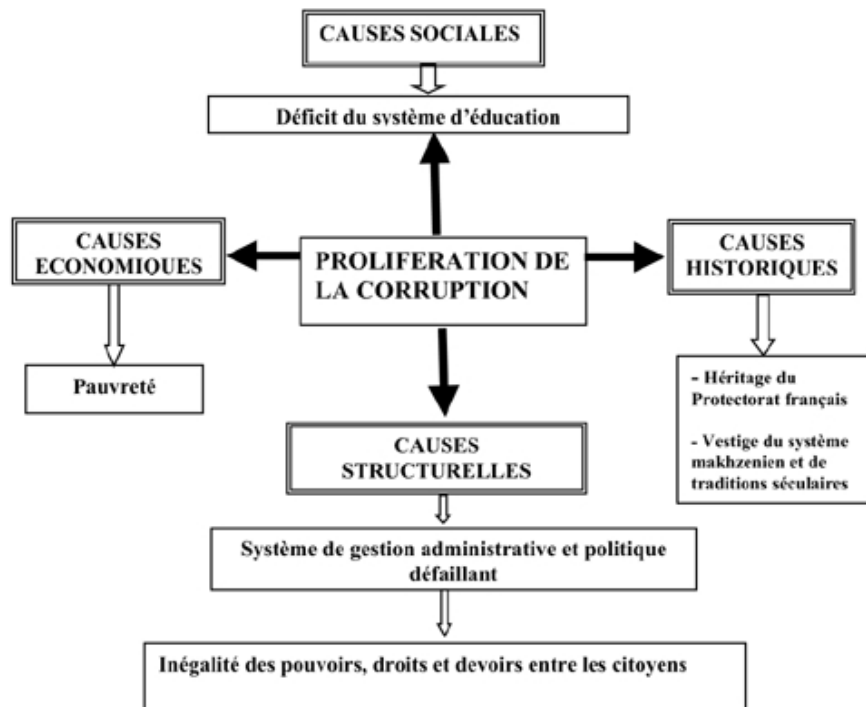
Le désir de s'enrichir et la faiblesse des salaires seraient la deuxième cause de la corruption selon 92% des entreprises. 75% des ménages estiment que c'est le désir de s'enrichir qui est à la base de l'existence de la corruption et 70% évoquent la faiblesse des salaires.

Il y a lieu de noter que 69% des chefs de ménage et 84% des entreprises admettent que la corruption est en train de devenir un comportement normal, voire même l'est déjà devenu. 78% des entreprises estiment que la banalisation et le fait quelle soit intégrée comme une sorte de conformisme est une raison qui favorise le développement de la corruption.

*«le corrompu finit par penser que c'est son droit » (Hommes ruraux/Tanger)*

Nous constatons que le pourcentage relatif des entreprises qui formulent un avis sur les raisons de la corruption est nettement plus élevé que celui des ménages. Cet écart est peut-être dû à la différence dans la taille des deux échantillons considérés (400 entreprises et 1000 ménages) mais peut-être reflète-t-il aussi une différence dans la perception et l'aptitude à porter un jugement sur le phénomène et les raisons de son existence ?

L'analyse qualitative rendue possible par l'information obtenue auprès des leaders d'opinion fait ressortir une multiplicité de raisons et de causes de la persistance de la corruption. La prolifération de la corruption attribuée à des causes économiques, historiques, structurelles et /ou éducatives (voir schéma suivant)



Les liens et les causalités sont plus compliqués que l'impression laissée par ce schéma. Par exemple, la pauvreté et l'analphabétisme sont des facteurs inter reliés qui renvoient aussi bien au champ de l'économie qu'à celui de l'éducation. En outre, les deux facteurs sont à conjuguer avec des causes structurelles et même historiques.

*«Pour moi, la pauvreté est un facteur indépendant, parce que cela voudrait dire que les personnes bien éduquées et qui ont de l'argent ne se prêtent pas à la corruption, ce n'est pas vrai, ce sont même les plus corruptibles» (Cadre société civile)*

*«La corruption n'est pas seulement le fait de petits fonctionnaires ou d'ouvriers qui ont de faibles revenus, on trouve aussi des avocats ou des dirigeants d'entreprises dans les affaires de corruption» (Fonctionnaire)*

### **5. Degré d'acceptabilité des comportements de la corruption**

Des comportements constitutifs de corruption ont été relatés aux chefs de ménages et d'entreprises pour mesurer le degré d'acceptabilité des actes de corruption, ceci afin de répondre à la question suivante : L'intégration de la corruption comme norme de conduite a-t-elle atteint le seuil de mœurs social et/ou culturel ?

Ainsi, à la question : «un représentant du gouvernement accepte un versement non officiel de la part d'une société pour qu'il lui accorde un traitement préférentiel lors d'une adjudication de contrat de marché public, jusqu'à quel point ce comportement est-il excusable .... ?»

	Entreprises		Ménages	
	Pas du tout excusable	Pas du tout + Plutôt pas excusable	Pas du tout excusable	Pas du tout + Plutôt pas excusable
S'il utilise l'argent pour construire une maison	88	99	88	90
S'il utilise l'argent pour payer la note d'hôpital d'un parent	72	87	62	68
S'il utilise l'argent pour une activité caritative	70	91	74	82
S'il dépose l'argent sur un compte à l'étranger	90	99	96	98
Si vous ne savez pas ce qu'il fait avec l'argent	87	95	94	96
S'il utilise l'argent pour l'aménagement du territoire (assainissement, électrification, construction d'écoles)	65	82	80	84

La majorité des chefs de ménage et d'entreprises s'accorde sur le fait que ce type de comportement corrompu n'est ni acceptable ni excusable quelle qu'en soit la raison. Cependant, l'utilisation de l'argent de la corruption pour payer la note de l'hôpital est tolérable pour le tiers des chefs de ménage et pour 13% des chefs d'entreprises.

Les chefs d'entreprises sont relativement moins catégoriques dans leur refus de l'acte de corruption (18 à 35 %) en cas d'utilisation de l'argent pour l'aménagement du territoire. Cette façon de voir est à mettre sur le compte de l'insuffisance en équipements et infrastructures qui se répercute négativement sur les entreprises et occasionne un manque à gagner en terme de rentabilité.

Spontanément, 69% des chefs de ménage admettent que la maladie d'un proche est une situation justifiant le versement de montants illicites, 32 % seulement lorsqu'il s'agit de l'obtention d'un emploi. Cette situation est sans doute le résultat de l'absence ou de la très faible couverture de prise en charge sociale, tout spécialement en matière de soins médicaux, pour la majorité de la population.



## ***6. Perception de la corruption dans les institutions publiques et privées***

Selon les chefs de ménage et d'entreprises, la corruption existe partout dans les institutions publiques et privées. Elle est très courante dans certains secteurs comme la police, l'administration locale, la douane et la magistrature.

Les chefs d'entreprises citent par ordre d'importance les moqqadems et chioukhs (100%) les agents de la circulation (99%), le ministère des transports (96%), la douane (95%), l'administration locale (92%), la magistrature (88%) et les percepteurs d'impôts (82%).

Quant aux chefs de ménage, ils citent les moqqadems et chioukhs (86%), la police et la gendarmerie (respectivement 82 et 83%), la santé publique (80%), l'administration locale (76%), la douane (75%), la magistrature (69%).

Les entreprises sont plus pessimistes pour ce qui est de la fréquence de la corruption. On constate en effet que les pourcentages relatifs des réponses concluant à l'inexistence de la corruption sont à la limite de la valeur nulle à l'exception des militaires, journalistes, éducation nationale et syndicats chez lesquels 10 à 11% estiment que la corruption n'existe pas.

Pour les ménages, bien que le pourcentage de ceux qui concluent à l'inexistence de la corruption reste faible, il est souvent le double voir le triple de ce que déclarent les entreprises. Cette différence de constat est peut-être due au fait que les entreprises sont plus fréquemment en contact avec les administrations publiques et privées.

Secteur	Intensité corruption	Entreprises en %	Ménages en %
Agents de la circulation	Courante	99	82 à 83
	Inexistante	0	1 à 2
Moqqadems et Chioukhs	Courante	100	86
	Inexistante	0	2
Santé publique	Courante	78	80
	Inexistante	2	4
Administration locale/municipale	Courante	92	76
	Inexistante	0	3
Douane	Courante	95	75
	Inexistante	1	3
Elus et hommes politiques	Courante	86	68
	Inexistante	1	4
Percepteurs d'impôts	Courante	82	60
	Inexistante	4	6
Administration centrale	Courante	66	45
	Inexistante	1	2
Magistrature	Courante	95	69
	Inexistante		5
Avocats	Courante		56
	Inexistante		11
Banquiers	Courante	75	24
	Inexistante	4	23
Education nationale	Courante	63	17
	Inexistante	11	29
Militaires	Courante	57	21
	Inexistante	11	34
Syndicats	Courante	50	14
	Inexistante	10	22
Journalistes	Courante	44	8
	Inexistante	13	35

### ***7. Exposition et pratique de la corruption***

Les informations recueillies concernant les contacts et la pratique de corruption montrent que pour les entreprises la fréquence des contacts est élevée avec les institutions les plus concernées par l'activité économique à savoir le fisc (85%), l'agence d'eau et d'électricité (78%), le registre de commerce et les banques (68%).

Pour les chefs de ménage, les contacts sont fréquents avec l'agence d'eau et d'électricité (68%), la santé (57%), les moqqadems et chioukhs (53%), l'administration locale et municipale (50%), les banques et la police de circulation sont à égalité avec 41%.

En ce qui concerne les entreprises qui ont eu au moins un contact, elles ont procédé à des versements occultes auprès de la police (81%), de la douane (65%), de l'agence urbaine (48%), de l'administration locale (42%), des tribunaux et des officiers de l'état civil (41%).

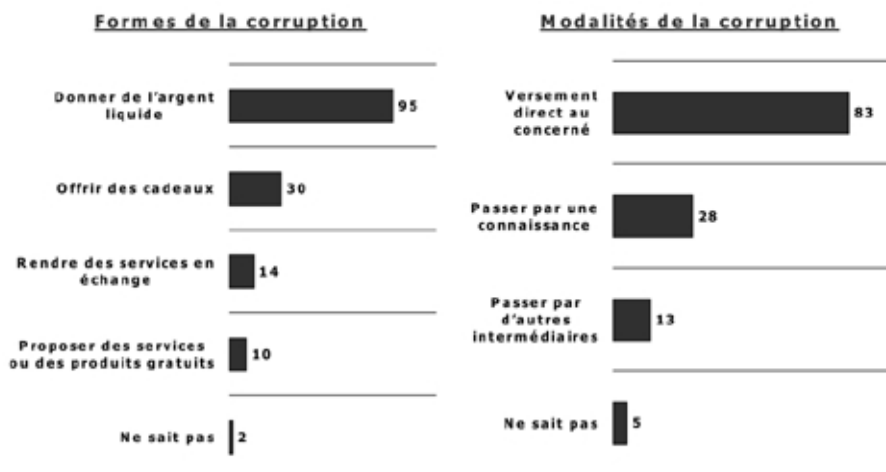
Un point intéressant à souligner concerne l'administration du fisc : alors qu'il est fréquemment affirmé que cette administration est un lieu où sévit fortement la corruption, seules 11 à 12% des entreprises reconnaissent y avoir opéré des versements non officiels. Cela conduirait à penser que cette administration est relativement peu corrompue à moins que les déclarations ne soient pas le reflet exact de la réalité.

Les chefs de ménage ont procédé à des versements non officiels auprès de la police (48%), de la gendarmerie (43%), des moqqadems et chioukh (41%) et des responsables de la santé publique (40%).

En réponse à la question relative à la fréquence de la corruption, 100% des ménages pensent qu'elle est courante à très courante auprès des chioukhs et des moqqadems, mais seulement 53% des ménages ont eu un contact avec eux durant une année (année 2001) et 41% déclarent avoir recouru à des versements non officiels durant la même année.

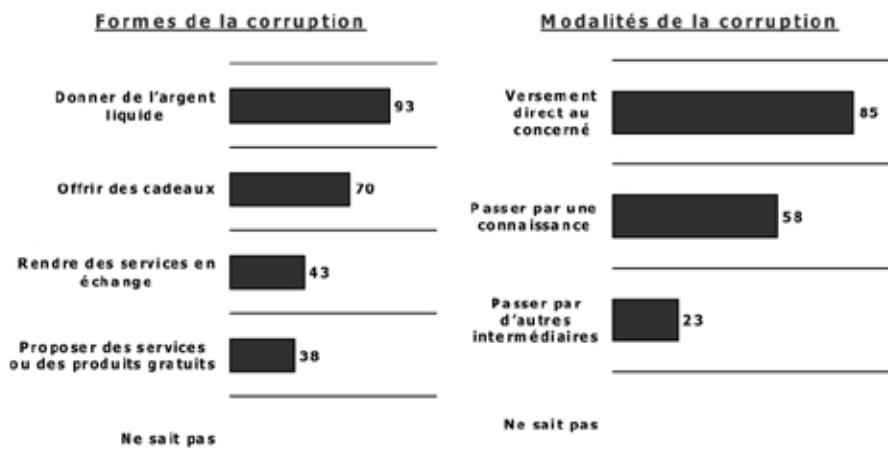
#### ***8. Perception des mécanismes de la corruption***

Le versement d'argent liquide au responsable est la forme la plus courante de la corruption selon 95% des chefs de ménage. 30% déclarent avoir remis des cadeaux et 14% avoir rendu des services. Le versement se fait directement à la personne concernée selon 83% des chefs de ménage ou passe par une personne intermédiaire connue pour 28%.



Pour les entités du secteur informel, les mécanismes de la corruption sont les mêmes. 93% affirme que les versements se font en argent liquide, 70% par des cadeaux et 43% par des services en échange. Ils se font directement à la personne concernée selon 85% des personnes interviewées ou par l'intermédiaire d'une connaissance selon 58%.

#### Mécanismes de la corruption perçus par les entreprises du secteur informel



### **9. Engagement pour la lutte contre la corruption**

Pour lutter contre la corruption, 39% des chefs de ménage et 42% des entreprises sont disposés à payer plus cher les services publics.

Près de 54% des entreprises opérant dans le secteur formel se disent prêtes à participer à la lutte contre les obstacles (dont la corruption) qui entravent le développement des entreprises au Maroc, en lui attribuant un pourcentage de leur chiffre d'affaires. Près du quart de ces entreprises, déclare y consacrer entre 1 et 2.99% de leur chiffre d'affaires. Cependant 35% des entreprises considèrent que c'est l'affaire des pouvoirs publics et que l'entreprise n'a pas à y contribuer.

Pour les chefs de ménage, les plus réticents donc les moins disposés à payer plus cher les services publics sont les personnes les plus défavorisées, les femmes chefs de ménage, les ruraux et les plus pauvres du milieu urbain.

#### **Engagement des ménages pour lutter contre la corruption selon le profil**

	Disposé à payer plus cher pour ne pas verser un montant illicite	Pas disposé à payer plus pour ne pas verser un montant illicite
Global	39%	61%
18-24 ans	36%	64%
25-34 ans	38%	62%
35-44 ans	41%	59%
45-54 ans	39%	61%
55 ans et +	40%	60%
AB	50%	50%
C	47%	53%
DE	31%	69%
Rural	36%	64%
Hommes	43%	57%
Femmes	24%	75%

Peu de chefs de ménage exercent des recours contre la corruption (5%). Cette absence de recours est motivée par « éviter des ennuis et pour un gain de temps ». Parmi les chefs d'entreprises du secteur formel, 7%, ont déposé plainte en 2000 contre des responsables pour des demandes de paiements occultes. Mais le résultat n'a pas été encourageant.

Par ailleurs, seulement 16% des entreprises du secteur formel déclarent avoir pris des mesures visant à réduire la corruption parmi le personnel. Ces mesures concernent surtout les licenciements (53%) et un contrôle rigoureux (51%). Ces mesures ont eu des effets positifs pour 69% des entreprises.

### ***10. Motifs de persistance de la corruption***

Les motifs de persistance de la corruption selon les chefs de ménage sont liés au coût élevé de la vie (51%), à l'absence des sanctions sévères (33%) et au manque de conscience (20%). **Néanmoins, 79 % des ménages pensent qu'éliminer la corruption au Maroc est une chose qui reste possible.**

Les chefs d'entreprises du secteur informel sont les plus pessimistes quant à la possibilité d'éradiquer ou de contenir ce mal. Ainsi, seules **30% des entreprises appartenant à ce secteur pensent qu'il est possible de le réduire.** Dans ces 30%, la moitié croit en l'efficacité de l'instauration de contrôles et un tiers à la volonté de lutter réellement contre ce phénomène.

Selon les leaders d'opinion, la corruption se reproduit dans un cercle vicieux où les plus grands bénéficiaires sont les détenteurs du pouvoir politique et économique. La corruption dans l'administration est considérée soit comme un complément de salaire pour le petit fonctionnaire, soit comme un enrichissement pour les hauts fonctionnaires.

## **CHAPITRE 2 : ANALYSE SECTORIELLE**

### ***Introduction***

L'analyse de la perception de la corruption selon les secteurs permettra de mieux apprécier leur vulnérabilité et les tranches de la population les plus fragiles. Les secteurs les plus vulnérables sont ceux qui mettent

régulièrement en rapport les fonctionnaires d'une part et les citoyens ou les entreprises d'autre part.

Tous les secteurs sont touchés par la corruption, aucun n'y échappe. La police et la gendarmerie, la justice et la politique sont citées par tous.

Les résultats quantitatifs et qualitatifs des enquêtes conduisent à recommander des études plus approfondies et détaillées par secteur.

Par ailleurs, au niveau du chapitre 1, il a été relevé que la grande majorité reconnaît la présence de la corruption au sein de la société marocaine. Cependant, dans l'étude quantitative des pratiques, on constate que peu de personnes reconnaissent avoir effectué des versements occultes.

L'importance du phénomène dans les représentations individuelles et collectives, si elle n'est pas le reflet de la réalité peut être la conséquence d'une illusion (fausse impression) ou d'une confusion (la corruption est cantonnée dans certains secteur et/ou institutions avec qui les citoyens sont couramment en contact mais elle y est si fréquente que les gens ont tendance à voir la corruption partout). C'est pour élucider ce point qu'une étude sectorielle s'impose.

### *1. Administrations centrales des Ministères*

#### **Perception de la corruption**

Spontanément, 8% des entreprises ont déclaré que la corruption est courante dans les administrations centrales des ministères avec une différence importante pour les entreprises exportatrices (14%).

A la question : Pensez-vous que la corruption est très courante, courante, rare ou inexistante dans les administrations centrales des ministères, les réponses sont les suivantes :

	Entreprises			Ménages
	Secteur formel	Secteur non Formel	Total	
Très courante	27	28	27	21
Courante	40	36	39	24
Rare	9	8	9	5
Inexistante	2	0	1	2
Sans opinion	23	29	24	49

L'élément marquant dans les réponses, c'est qu'aucune entreprise du secteur informel ne croit à l'inexistence de la corruption au niveau des administrations centrales des ministères et seules 2% des entreprises du secteur formel et 2% des chefs de ménage croient à l'inexistence de ce fléau. La même tendance s'observe pour ce qui est de la rareté de la corruption au niveau des administrations centrales : seuls 5% des chefs de ménage et 9% des entreprises y croient.

On remarque que la corruption au sein des administrations centrales est jugée courante par les entreprises du secteur aussi bien informel (28%) que formel (27%) ainsi que par 21% des ménages. Le taux des sans opinion est plus élevé chez les chefs de ménage du fait essentiellement des relations moins fréquentes qu'ils entretiennent avec ces structures qui se trouvent dans la capitale.

### **Perception de la fréquence de la corruption**

Auprès des ménages, en une année, 9% ont eu au moins un contact avec les administrations centrales des ministères. La moyenne des contacts est de 10 par an.

8% des chefs de ménage ayant au moins un contact avec les administrations centrales des ministères ont déclaré avoir eu recours à un versement non officiel pour avoir un accès à un service public (43%), pour éviter des ennuis (7%) ou pour obtenir une faveur particulière (43%). Ces versements sont fréquents pour 57 % et rares pour 43 %. Bien que la majorité des versements soit inférieure à 100 Dhs, la moyenne est de l'ordre de 184 Dhs.

## Comportements constitutifs de corruption

La connaissance d'une personne, le pouvoir politique ou économique du corrupteur ou l'appartenance régionale sont des motifs de passe-droits plus courants dans les administrations centrales que dans toutes les autres institutions réunies. Le tableau suivant présente le pourcentage des chefs de ménage qui considèrent que ces comportements sont courants.

	Toutes les institutions	Administrations centrales des ministères
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles connaissent personnellement ou sont apparentées à un fonctionnaire de l'Etat	43	55
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles sont des personnalités publiques/politiques/économiques importantes	48	57
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles appartiennent à des régions particulières	14	33

### 2. Ministère des finances

Au niveau des institutions appartenant au ministère des finances, plusieurs établissements ou départements ont été associés à cette enquête : La douane, les perceptions d'impôts, le registre du commerce, l'office des changes.

Le secteur financier joue un rôle essentiel dans la vie des entreprises. Ceci se traduit par le fait que ces dernières ont, dans ce secteur, une perception et une sensibilité à la corruption plus fortes que celles exprimées par les ménages. Pour les entreprises, le secteur financier arrive juste après l'administration : 83% des entreprises estiment la corruption courante à très courante dans ce secteur. Alors que les ménages sont moins sensibles à la corruption dans le secteur financier que dans celui de la santé publique ou celui de l'administration.

## 2.1. Perception de la corruption

*«Lorsque vous êtes dans le domaine des finances le contrôle doit être renforcé et plus accentué que lorsque vous êtes dans un domaine où il n'y a pas d'argent. Comme chaque personne est un cas, chaque secteur est un cas. Le système de contrôle doit être conçu différemment selon les secteurs» (Responsable à la banque populaire)*

A la question : Pensez-vous que la corruption est très courante, courante, rare ou inexistante dans les institutions suivantes, les réponses ont été formulées comme suit :

		Douane	Perception d'impôt patente	Perception d'impôt IS
Entreprises	Courante %	95	80	82
	Sans opinion	2	7	6
Ménages	Courante	75	60	
	Sans opinion	19	25	

### 2.1.1. La douane :

*«Moi, je travaille dans une société privée. Donc au niveau des impôts et au niveau de la douane...ce sont les secteurs où nous ressentons la corruption » (Femme, responsable du service achats et exportations, société privée)*

*«La douane, que tu veilles faire rentrer une voiture ou quoi que ce soit d'autre, tu dois donner à la douane. Il te demande toujours de quoi prendre un café. Sinon, il te prend des choses en fouillant tes affaires sans même t'en parler» (Homme, CSP intermédiaire, Casa)*

Malgré les efforts déployés pour l'amélioration de l'image de l'administration de la douane, 95% des entreprises et 75% des ménages pensent que cette administration reste championne de la corruption parmi les secteurs financiers considérés. On remarque que les ménages pensent que la corruption dans le secteur financier est moins fréquente que ne l'estiment les entreprises.

On ne remarque pas de grandes différences entre les secteurs formel et informel. Cependant, les entreprises jeunes ont une perception plus forte de la corruption à la douane que ce soit par rapport à la totalité des entreprises ou par rapport aux plus anciennes. 77% des entreprises jeunes pensent que la corruption est très courante dans la douane contre 61% des entreprises anciennes. Cette différence entre jeunes et anciennes entreprises dans la perception de l'ampleur de la corruption peut être due au fait que les anciennes entreprises disposent de réseaux de connaissance leur permettant d'être moins fragiles et moins sensibles aux problèmes liés à la corruption. Peut-être aussi, la corruption est-elle moins importante pour les entreprises déjà installées sur le marché que pour les jeunes entreprises qui sont obligées d'y recourir davantage pour se faire une place. On peut également se demander si les jeunes promoteurs n'ont pas davantage de difficultés à intégrer la corruption dans leur système de valeur. Notons que la perception de la fréquence de la corruption dans le secteur douanier baisse proportionnellement à l'augmentation du chiffre d'affaire lié à l'Etat.

Au niveau des ménages, le taux des sans-opinion est plus élevé chez les femmes (38%), les ruraux (35%) et dans la région du Sud Tensift (33%). Cette importance des sans-opinion s'explique par le fait que ces catégories sociales (femmes et ruraux) et les personnes habitant la région du sud ont probablement, dans le quotidien, peu de contacts avec l'administration ou les agents de la douane. Par contre, dans la région du nord qui constitue la principale porte d'entrée en provenance de l'Europe et qui est réputée pour le transit des produits de la contrebande, le taux des sans-opinion n'est que de 8%.

*«Il est incroyable que je rentre de voyage de l'étranger en ramenant avec moi un ustensile, ménager par exemple ou tout autre ustensile pour lequel je devais payer 100 ou 200 Dhs . La taxation au Maroc étant imaginaire, vu qu'il*

*n'existe pas de réglementation, on te dit qu'il faut payer 1000 Dhs. Le douanier te dit de lui donner 100 Dhs pour qu'il te laisse passer et tu lui donnes l'argent pour pouvoir passer sans problèmes» (Homme, CSP intermédiaire, Tanger*

38 des 115 ménages déclarant avoir eu des contacts avec la douane au cours de l'année 2000, disent avoir effectué des versements non officiels aux douaniers. Ces versements sont fréquents pour 47% et fréquents pour 29% des cas.

Les sommes versées oscillent de moins de 20 Dhs à plus de 500 Dhs. La majorité des ménages (29%) reconnaissent avoir versé à chaque fois entre 200 et 500 Dhs. La raison invoquée pour ces versements est d'éviter des ennuis et d'obtenir une faveur.

Parmi les entreprises disant avoir effectué un versement non officiel, 68% déclarent le faire de façon courante et pour 78% les versements ont porté sur des sommes supérieures à 500 Dhs. Pour les entreprises, le principal motif des versements est d'éviter des ennuis.

Que signifie éviter des ennuis ? Deux principaux éléments se mêlent dans cette expression. On cherche à s'éviter des ennuis lorsqu'on est dans son tort ou que l'on désire bénéficier d'une faveur non réglementaire ou lorsque les procédures administratives sont trop complexes, les textes régissant les comportements se prêtant à différentes interprétations laissant la porte ouverte aux abus de pouvoir et permettant d'imposer la corruption en échange d'un service rendu.

#### *2.1.2. Les perceptions d'impôts :*

Les entreprises semblent être plus sensibles à la corruption dans l'administration fiscale, que les ménages qui en ont une perception relativement plus faible.

Un quart des ménages sont sans opinion pour la simple raison qu'ils ne sont pas en relation avec ces administrations. 70% déclarent ne pas avoir eu de contact avec l'administration fiscale. Ce sont généralement des

ruraux (45%) et des femmes (42%). Parmi les ménages déclarant des contacts avec le secteur fiscal, 9% reconnaissent avoir effectué un don ou un versement non officiel à des percepteurs d'impôts. Les deux principaux motifs étaient d'obtenir une faveur ou d'avoir accès à un service public. Ces versements dépassent la plupart du temps la somme de 200 Dhs.

Les entreprises ont la même perception de la corruption dans l'administration des impôts, que ce soit pour l'IS ou pour la patente. Aucune différence n'est enregistrée par rapport au secteur d'activité (formel et non formel). Pour plus de 80% des entreprises, la corruption dans l'administration fiscale est courante à très courante et l'existence ou l'inexistence de contacts avec l'administration fiscale n'a presque pas d'impact sur cette perception.

*«D'après la discussion que j'ai avec mon entourage, je peux dire qu'il n'est pas possible aujourd'hui pour un jeune entrepreneur qui veut travailler, d'accéder aux marchés publics sans corruption » (Secteur privé)*

L'âge de l'entreprise et l'importance de ses liens avec l'Etat constituent des facteurs qui influencent la perception que les entreprises ont de la fréquence de la corruption dans l'administration fiscale. Il en va de même pour ce qui est de la douane.

Pour ce qui est des secteur d'activité, c'est dans ceux du bâtiment et du commerce que la perception de la corruption chez les percepteurs d'impôts est la plus faible; alors que dans les cas de l'agriculture, l'élevage, la forêt et la pêche et le secteur des transports et communications elle est plus forte.

## *2.2. Perception de la fréquence de la corruption*

La perception de la fréquence de corruption au sein des administrations du ministère des finances a été étudiée au niveau de plusieurs services en relation avec les entreprises et les ménages :

%	Entreprises		Ménages	
	% ayant au moins un contact durant l'année 2000	% ayant effectué des versements non officiels	% ayant au moins un contact durant l'année 2000	% ayant effectué des versements non officiels
Registre de commerce	68	7		
Office des changes	33	11		
Fisc patente	83	12	29	9
Fisc IS	85	11		
Douane	30	65	12	33

La douane est considérée comme l'administration la plus corrompue. 65% des entreprises ayant un contact avec la douane ont procédé à des versements non officiels, 33% des ménages en relation avec la douane l'ont fait.

Au niveau de l'administration du fisc, le pourcentage des entreprises ayant effectué un versement non officiel se situe entre 11 et 12%. Ce taux est de 7% pour ce qui est du registre de commerce. Au niveau des ménages, 29% ont eu durant l'année 2000 des contacts avec l'administration du fisc et 9% ont été amenés à faire des versements non officiels.

Comme cela a été relevé plus haut, nous constatons qu'au niveau des réponses aux questions concernant l'appréciation de la corruption, la grande majorité reconnaît l'existence et la grande ampleur du phénomène. Cependant, cette appréciation se retrouve peu dans les pratiques déclarées que ce soit chez les entreprises ou chez les ménages.

### 2.3. Comportement constitutifs de la corruption

#### Pourcentage des chefs de ménage pensant que les comportements suivants sont courants

	Toutes les institutions	Perception d'impôt	Douane
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles connaissent personnellement ou sont apparentées à un fonctionnaire de l'Etat	43	43	51
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles sont des personnalités publiques/politiques/économiques importantes	48	51	62
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles appartiennent à des régions particulières	14	17	24

Pour les entreprises : 65% de celles ayant eu au moins un contact avec la douane ont déclaré avoir eu recours à un versement non officiel, soit pour avoir un accès à un service public (19%), soit pour éviter des ennuis (58%), soit pour obtenir une faveur particulière (22%). Ces versements sont très courants pour 68% et occasionnels pour 14%.

*« Dans mon secteur, lorsque tu fais les bilans avec toutes les manigances, quand le percepteur d'impôts vient revoir ces bilans avec toi tu dois lui donner car sinon il va te faire payer énormément : quand à celui qui se fait corrompre dans ce cas, il ne le fait pas à cause de la pauvreté... il travaille dans les impôts et gagne très bien : il a une voiture magnifique... Ce n'est pas à cause de la pauvreté mais c'est une maladie » (Homme, comptable dans une société)*

La majorité des versements (dans 78% des cas cités par les personnes concernées) sont supérieurs à 500 Dhs.

A l'image de ce qui est a été relevé pour le ministère de l'intérieur, nous constatons que le statut social et la parenté avec un nanti de l'Etat sont des circonstances qui favorisent l'accès à un traitement préférentiel au niveau des institutions du ministère des finances. Ainsi, 43% des chefs de ménage pensent que la parenté donne droit, dans les faits, à un traitement de faveur et 48% que les personnalités politiques ont droit à un tel traitement préférentiel, toutes institutions du ministère confondues. Par ailleurs, on constate que le montant des versements non officiels déclarés reste relativement faible par rapport à ce qui est couramment annoncé dans les discussions et les focus groupes où les sommes payées se chiffrent en dizaines de milliers de dirhams.

### ***3. Ministère de l'intérieur***

Pour les administrations et structures placées sous l'autorité ou la tutelle du ministère de l'intérieur, nous remarquons que les indicateurs de non-transparence sont plus élevés. Ce sont les services les plus corrompus, opaques et fermés.

## Perception de la corruption

Spontanément, les secteurs d'activité dépendant du ministère ont été cités comme suit par les entreprises :

Perception de la corruption	Agents de la circulation	Les makkadems et chioukhs	Fonctionnaire de l'administration locale/municipale
Très courante	62%	40%	27%

**Pensez-vous que la corruption est très courante, courante, rare ou inexistante**

		Agents de la circulation	makkadems et chioukh	Fonctionnaire de l'administration locale/municipale
Entreprises	Très courante et courante	99	97	92
	Sans opinion	1	3	6
Ménages	Très courante et courante	82	86	67
	Sans opinion	15	10	17

Le caractère courant ou très courant de la corruption est généralement considéré élevé dans des services dépendant du ministère de l'Intérieur. Cependant, on constate que les entreprises sont beaucoup plus catégoriques que (92 à 99%) que les ménages (67 à 86%).

*«Aujourd'hui, l'habitat clandestin est interdit, alors si tu veux construire, et couler la dalle, ça pose problème, il faut donner un pot-de-vin au makkadem, qui envoie ensuite d'autres employés, il faut à chaque fois leur graisser la patte. Il faut sortir quelques 2000 ou 3000 dirhams avant de pouvoir construire sa maison» (Hommes DE/Casa)*

*« Je suis allée légaliser des documents à la commune, on nous a donné un reçu et on nous a dit qu'il fallait attendre. Des personnes arrivées après nous ont eu leurs documents légalisés en quelques minutes. Des gens ont dit que ces personnes avaient donné en même temps un billet au fonctionnaire. Lorsqu'on a protesté, on nous a demandé d'aller acheter les timbres. Quand on a eu enfin les documents légalisés, il manquait 20 dirhams de timbres !» (Femmes/Casa)*

*«J'ai fait un passeport pour mon fils, j'ai dû aller et venir plusieurs fois : on m'a dit que sa profession (coiffeur) posait problème, qu'il n'y avait plus d'imprimés verts disponible...J'ai compris que l'employé cherchait un dessous de table, mais je n'ai rien donné. Le jour où le passeport a été enfin prêt, l'employé m'a dit, tu dois apporter un timbre. J'étais sûre de l'avoir déjà fourni, mais il m'a dit que j'avais dû le faire tomber. Ainsi, il a trouvé le moyen de mettre 300 dirhams dans sa poche» (Femme/Casa)*

*«Je suis allée à l'arrondissement pour un extrait d'acte de naissance, et quand j'ai donné à l'employé 10 dirhams pour payer les 2 dirhams de timbres, il ne m'a pas rendu la monnaie. Je le regardais dans les yeux et il ne bronchait pas» (Femmes/Casa)*

*«On est obligé de donner 20 dirhams pour obtenir un extrait d'acte de naissance» (Homme, milieu rural, région de Tanger)*

Les sans-opinion sont, soit ceux qui hésitent à porter un jugement, soit les chefs de ménage qui n'ont pas de relations ou de contacts avec ces administrations.

*«C'est surtout le comportement des ruraux qui a contribué à augmenter la corruption. Je parle des grands propriétaires terriens, lorsqu'ils viennent effectuer leurs démarches en ville, ils donnent de l'argent sans attendre» (Homme, Casablanca)*

Ce sont les ruraux et les femmes qui sont le plus enclins à ne pas prendre position. Pour les premiers, la raison est liée à leur mode de vie fermé, leurs relations se limitant généralement aux autorités locales (commune et caïdat). Pour les femmes cela vient du fait que ce sont les hommes et non elles qui assurent la plupart des relations avec l'extérieur. Par ailleurs, chez les ruraux et les personnes âgées, il y a généralement confusion entre respect et crainte vis à vis des institutions modernes ou de celles liées au makhzen et de ce fait la discrétion est plus rigoureuse qu'en milieu urbain ou chez les plus jeunes. Notons également que les ruraux et les femmes sont, selon les statistiques, les moins alphabétisés.

## Perception de la fréquence de la corruption

La perception de la fréquence de la corruption a été appréhendée pour différents services attachés au Ministère de l'intérieur.

Le tableau suivant présente la fréquence des relations entre les entreprises et les chefs de ménage d'une part et les services du ministère d'autre part, durant une année, et le pourcentage de ceux qui ont effectué un versement non officiel.

%	Entreprises		Ménages	
	% ayant au moins un contact durant l'année 2000	% ayant effectué des versements non officiels	% ayant au moins un contact durant l'année 2000	% ayant effectué des versements non officiels
Contrôle municipale	12	45		
Police de circulation	68	81	41	48
Officiers de l'état civil	24	41		
Bureau des licences pour marchands ambulants	9	39		
Agence urbaine	10	48		
Bureau d'hygiène	27	12		
Administration locale et municipale	28	42	50	30
Moqqadems et chioukh			53	41

Les résultats de l'enquête montrent que la corruption est répandue dans presque tous les services. Pour la police de circulation : 8 entreprises sur 10 et une personne sur deux en contact avec ces services ont effectué des versements non officiels.

53% des chefs de ménage ont eu au moins un contact avec les chioukhs et les makkadems et 41% d'entre eux affirment avoir versé de l'argent pour avoir un accès à un service public (70%) ou pour éviter des ennuis (6%). 25% des ménages ont recouru aux versements non officiels pour obtenir une faveur particulière. Autrement dit, 25% des ménages pratiquent volontairement la corruption en échange d'une violation des règlements en vigueur (obtenir une faveur). Ces versements sont systématiques et fréquents selon 64% et rares pour 26%. Bien que la majorité des versements soit inférieure à 50 Dhs, la moyenne est de l'ordre de 77 Dhs.

*«Au marché de Derb Ghalef, j'ai vu une estafette de police arriver, avec un civil responsable descendre, pour les gens qui installent leur étal dans le jardin public, où*

*c'est interdit, et ils prélèvent à chaque marchand 2 ou 3 caisses de légumes et fruits, et ils attendent. Les marchands doivent se cotiser en déposant chacun 20 Dhs et donner le magot aux policiers» (Hommes DE/Casa)*

*«Ça arrive aussi à Bab Marrakech. Ceux-là, on leur demande 5 Dhs ; je connais une personne qui a fait fortune comme ça, il commande aux alentours de Bab Marrakech, il règne sur 20 ou 30 ou 50 étals de marchands ambulants, des vendeurs de pain, ou de menthe, ou d'orange. Il prélève une certaine somme chez chaque marchand, et il remet le magot au poste de police, au brigadier. Ils s'enferment et ils concluent leurs petites affaires. C'est un trafic quotidien» (Hommes/DE/Casa)*

### **Comportements constitutifs de corruption**

**Pourcentage des chefs de ménage pensant que les comportements suivants sont courants :**

	Toutes les institutions	Administration locale et municipale	Agents de la circulation	Moqqadems et chioukhs
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles connaissent personnellement ou sont apparentées à un fonctionnaire de l'Etat	43	66	65	64
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles sont des personnalités publiques/politiques/économiques importantes	48	67	73	65
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles appartiennent à des régions particulières	14	32	36	30

Pour l'administration locale, les paiements non officiels sont faits pour 57% à un agent municipal, 38% à un agent d'autorité et 10% à un employé de bureau. Les motifs des paiements sont :

- Pour obtenir une autorisation : 17%
- Pour obtenir un document administratif : 60%
- Pour accélérer la procédure : 16%
- Parce que c'est la coutume : 10%

Pour les résultats obtenus par la corruption, 91% de ces personnes déclarent que le paiement a amené au résultat recherché et 8% qu'il n'a amené qu'en partie au résultat recherché.

*«la transparence n'existe pas ; si quand on donne un dossier, on nous remettait un reçu avec la date exacte de dépôt et si le règlement stipulait que l'employé responsable ne doit pas le garder plus de 24 heures, cela limiterait la corruption parce que cet employé aurait des comptes à rendre» (Homme/Casa)*

*« ...les procédures sont très compliquées dans notre pays notamment en ce qui concerne les pièces administratives. Je ne comprends pas pourquoi on me demande une copie de la carte nationale et mon acte de naissance alors que j'ai une carte nationale qui n'a été signée par le directeur de la sûreté nationale qu'après avoir fourni un acte de naissance. Ca n'a pas de sens» (Hommes urbains/Tanger)*

Nous constatons que 76% des actes de corruption ne visent que l'obtention d'un document administratif ou d'une autorisation c'est à dire à bénéficier d'un droit garanti par les lois et règlements en vigueur. Par ailleurs, il est rare que l'élaboration et la signature d'un document administratif ou d'une autorisation n'implique qu'une seule personne. Autrement dit, il y a une sorte de violation solidaire des droits du citoyen par la chaîne administrative. Accélérer la procédure consiste à obtenir un droit en un temps qui est la normale théorique ou alors par violation de la priorité temporelle d'une autre personne.

Dans les 10% des personnes qui pratiquent la corruption comme un acte normal, certains considèrent cette pratique comme une manière d'être gentil ou charitable avec les agents de l'administration locale.

Les données des deux premières lignes du tableau rappellent le dicton populaire «qui n'a pas de maître a une maîtresse». En d'autre terme, l'appartenance au personnel de l'Etat marocain permettrait de faire peur à certaines catégories sociales pour leur soustraire des versements non

officiels. Cependant, la hiérarchie administrative est aussi perçue comme une épée sur la tête des agents de l'administration. Le dicton selon lequel « la connaissance des grandes personnalités vaut des trésors » explique bien le fait que les personnalités publiques/politiques/économiques importantes et les personnes connaissant personnellement ou étant apparentées à des fonctionnaires de l'Etat obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels dans 64 à 70% des situations. Le traitement de faveur est accordé par les agents de l'Etat pour deux raisons : d'une part la crainte des nantis et des puissants ou de leurs proches, et d'autre part l'espoir d'avoir la «bénédiction» et de se rapprocher de ces personnes pour obtenir ultérieurement une promotion, un service, une introduction auprès des «hautes sphères», etc.

Pour certains, la corruption dans la police est un système organisé avec la connivence des intervenants à tous les grades. Ainsi, la corruption serait intégrée au mode de fonctionnement normal de ce corps.

*«Il y a des raisons à ce comportement, par exemple, un fonctionnaire qui travaille dans une administration comme la police ou la gendarmerie, lorsque son supérieur le met sur la voie publique, il exige qu'un certain montant soit remis en fin de journée. Et si le fonctionnaire n'est pas capable de rapporter ce que doit rapporter une station sur une route principale, il sera affecté à une route secondaire» (Hommes DE/Casa)*

#### **4. La Justice**

Les entreprises estiment que parmi les obstacles au développement des entreprises au Maroc figure le système judiciaire qui est peu fiable. Ce système est cité par 23% des entreprises comme le secteur auquel on devrait accorder le plus d'attention après les taux d'imposition (37%), la corruption dans le secteur public (29%) et les difficultés de crédit (25%).

L'absence de sanctions à l'encontre de ceux qui pratiquent la corruption est l'une des raisons importantes de sa fréquence. 54% des chefs de ménage considèrent cette raison comme très importante et 26% comme importante. 95% des chefs d'entreprises la considèrent comme importante.

A la question : Pensez-vous que la corruption est très courante, courante, rare ou inexistante dans les professions suivantes, les réponses sont :

		Magistrature	Avocats
Entreprises	Très courante et courante	88	72
	Sans opinion	4	6
Ménages	Très courante et courante	69	56
	Sans opinion	21	24

*« Il y a des réseaux organisés dans ce secteur, avec des intermédiaires - qui peuvent être des avocats -, pour soudoyer les juges » (Secteur privé)*

*« L'appareil judiciaire est le théâtre de pratiques de corruption. A mon sens, et j'ai 22 ans d'ancienneté au barreau, ce secteur est pourri et ce, aux dépens des droits de l'Homme » (Avocat/Secteur privé)*

Pour les ménages, les sans-opinion représentent une part importante (1 personne sur cinq pour la magistrature et une personne sur quatre pour les avocats). Les chefs de ménage les plus enclins à condamner la magistrature sont ceux de la classe la plus aisée (81%) et ceux de la région nord (80%). Les chefs de ménage les plus enclins à condamner les avocats sont les plus jeunes et les plus aisés et ceux de la région nord.

#### Fréquence de la corruption

%	Entreprises		Ménages	
	% ayant au moins un contact durant l'année 2000	% ayant effectué des versements non officiels	% ayant au moins un contact durant l'année 2000	% ayant effectué des versements non officiels
Tribunaux	14	41	12	23
Avocats			14	16

Un peu plus d'une entreprise sur dix (14%) a eu affaire à la justice mais avec peu de régularité dans les contacts. Cependant dans 49% des cas, ces entreprises ont payé pour obtenir une faveur (39%) ou pour éviter des ennuis

(37%). Ces pratiques sont très courantes pour 30% ou courantes pour 26% des entreprises.

12% des chefs de ménage déclarent avoir eu ou un membre de leur famille, des contacts avec les tribunaux. 23% d'entre eux ont versé des paiements non officiels.

*«Les usagers ont peur de ne pas bénéficier de leurs droits lors des jugements et comme le marché est là, ils n'hésitent pas. Je ne dirais pas que c'est un problème économique mais c'est un problème d'éducation, parce qu'un juge au bout de 20 ans, a deux villas, trois appartements, quatre voitures mais il a toujours besoin d'argent» (Secteur privé).*

Les versements sont effectués par les ruraux (60%), par les urbains (17%) et chez les ménages du Grand Casablanca (43%).

Ces versements sont faits pour avoir accès à un service public (59%), pour éviter des ennuis (19%) ou pour obtenir une faveur particulière (22%). Selon ces chefs de ménages, ces versements se pratiquent toujours (26%) ou fréquemment (41%).

La majorité des versements est supérieure à 200 Dhs et la moyenne est de 1191 Dhs.

14% des chefs de ménage déclarent avoir eu ou un membre de leur famille, des contacts avec les avocats. 16% d'entre eux ont versé des paiements non officiels.

Les contacts sont plus nombreux chez les hommes, les urbains et les classes aisées. Les versements sont effectués généralement par les ruraux, les femmes et les classes moins aisées.

Ces versements sont faits pour avoir accès à un service public (48%), pour éviter des ennuis (13%) ou pour obtenir une faveur particulière (43%).

Selon ces ménages, ces versements se pratiquent toujours (35%) ou fréquemment (22%). La majorité des versements est supérieure à 200 Dhs et la moyenne est de 1575 Dhs.

**Pourcentage des chefs de ménage pensant que  
les comportements suivants sont courants**

	Toutes les institutions	Magistrature	Avocats
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles connaissent personnellement ou sont apparentées à un fonctionnaire de l'Etat	43	49	29
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles sont des personnalités publiques/politiques/économiques importantes	48	55	40
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles appartiennent à des régions particulières	14	22	10

Les contacts avec la Justice sont relativement rares chez les personnes interrogées, parce que cette institution reste peu accessible. Cependant quelques cas de malversations de la part des avocats ont été cités. Il s'agit de professionnels qui encaissent de l'argent mais font traîner des dossiers pendant des années, sans résultats.

*«Par exemple, j'ai eu un accident de travail, je me suis blessé au doigt, et j'ai pris un avocat pour me traiter cette affaire, il m'a fait aller et venir, je lui demandais « Alors maître, où en êtes-vous ? » dans ma tête, je voyais le mois s'écouler, et rien ne se passait. J'en ai eu assez, je suis parti, je suis resté pratiquement un an sans demander de nouvelles de mon dossier, et me disant heureusement que je m'en suis bien sorti de cet accident. Un jour, je cherchais des papiers dans mon portefeuille, et j'ai retrouvé mon numéro de dossier, je suis allé retourner voir l'avocat, il m'a donné 300 Dhs en me disant « je te les donne de ma poche, parce qu'on n'a encore rien touché de l'assurance ». ça m'a intrigué. Quand je me suis renseigné au tribunal, j'ai appris que l'avocat avait touché 2000 Dhs depuis 4 mois de l'assurance. Et moi, j'avais dépensé au moins 600 Dhs depuis entre les légalisations, les déplacements, le médecin...Quand je suis retourné le voir, il m'a dit « : «700 Dhs te reviennent*

*sur ces 2000 Dhs, le reste, ce sont les frais, tu as eu 300 Dhs, il en reste 400» (Hommes/DE/Casa)*

### **5. Ministère de la Santé**

Selon les chefs de ménages interviewés, la disponibilité et la qualité des soins de santé sont parmi les problèmes les plus importants auxquels le gouvernement devrait accorder une attention particulière.

88% des chefs de ménage considèrent le système de santé comme un problème très important ou important. On n'enregistre pas de différences notables selon le sexe, l'âge ou la catégorie socioprofessionnelle. Selon les régions, c'est dans la région du Nord que les chefs de ménage considèrent à 97% que c'est un problème très important à important.

Pour la perception de la corruption, 49% des chefs de ménage considèrent qu'elle est très courante parmi le personnel médical et 31 % courante. Au niveau des entreprises, les pourcentages sont presque identiques : 47% la considèrent comme très courante, 31% comme courante. Cependant, on note que le secteur informel semble être plus sensible à la corruption au niveau de la santé publique. Ainsi 89% des entreprises informelles pensent que la corruption est courante à très courante contre 78% au niveau du secteur formel.

En ce qui concerne la fréquence de la corruption, le système de santé est classé en troisième position après les agents de la circulation et les moqqadems et chioukhs. La région du nord se démarque par rapport aux autres régions : 96% des personnes interrogées considèrent que la corruption est très courante ou courante parmi les responsables de la santé publique.

12% des chefs de ménage considèrent que le fait d'accepter un versement non officiel pour payer la note d'hôpital d'un parent est tout à fait excusable et 19% excusable. C'est un comportement toléré par le tiers de ceux qui ont répondu, ce qui montre l'importance des liens familiaux dans la société marocaine et la prééminence de ces liens sur les règlements et les normes de conduite. Ce fait peut constituer une difficulté dans la lutte contre la corruption, en particulier dans le secteur de la santé.

C'est avec les établissements de la santé publique que les chefs de ménage ont le plus de contacts (57%) durant une année, après les services publics d'eau, électricité, téléphone,... Ces contacts sont fréquents et pour 50% de la population supérieurs à deux par an.

Parmi les personnes qui ont répondu et ont été en contact avec le personnel de la santé publique, 40% affirment avoir fait, elles-mêmes ou un des membres de leur famille étendue, un versement illicite, soit 23% de l'ensemble des répondants.

Les versements sont plus fréquents chez les urbains 50% (contre 37% chez les ruraux), chez les jeunes de moins de 25 ans (71%) et les moins favorisés (48%) (classes DE). Selon les régions, c'est le grand Casablanca et la région du nord qui détiennent les records avec respectivement 48% et 46%.

Ces versements sont effectués dans la majorité des cas pour avoir accès à un service public (56%) ou pour obtenir une faveur particulière (50%). Ainsi, 59% des personnes opérant un versement non officiel ne le font que pour être examinées ou pour être admises à l'hôpital, 26% le font pour bénéficier d'un traitement. Ainsi près de 85% des citoyens qui recourent à des versements non officiels au profit du personnel de la santé publique le font pour bénéficier d'un droit théoriquement garanti par la loi et les règlements en vigueur.

Les versements occultes sont fréquents pour les personnes en contact avec les établissements sanitaires : systématiques pour 29%, fréquents pour 35%.

Plus des deux tiers des chefs de ménage considèrent que parmi le personnel de la santé publique, les infirmiers sont les principaux bénéficiaires des versements non officiels.

Ces versements sont dans la majorité des cas inférieurs à 50 Dhs (61%) mais la moyenne est de 140 Dhs.

En ce qui concerne le résultat de ces versements, 81% des chefs de ménage pensent que le résultat attendu a été atteint contre seulement 3% qui reconnaissent l'inutilité du versement. C'est dire l'ampleur du fléau et sa signification : le citoyen est de plus en plus amené à payer un service auquel il a droit.

**Pourcentage des chefs de ménage pensant que  
les comportements suivants sont courants**

	Toutes les institutions	Responsables de la santé publique
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles connaissent personnellement ou sont apparentées à un fonctionnaire de l'Etat	43	58
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles sont des personnalités publiques/politiques/économiques importantes	48	61
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles appartiennent à des régions particulières	14	27

Ce tableau montre que dans le secteur de la santé, comme c'est le cas pour les autres administrations publiques, les rapports ne sont pas définis par l'égalité de droit mais par des priorités qui relèvent du rang social, de la parenté ou de l'importance politique ou économique

La principale forme de corruption concerne des paiements au personnel infirmier ou administratif dans les établissements de la santé publique pour:

- Accéder au médecin et avoir droit à une consultation

*«Dans les polycliniques publiques, le malade paye 30 dirhams pour faire une consultation ; quand l'infirmier lui donne des médicaments contre la douleur, on lui facture 50 Dhs. J'ai un ami responsable dans une polyclinique à Casablanca, il m'a dit que rien que pour appeler le médecin, le malade doit donner de l'argent. Alors que ce sont des établissements financés par la CNSS» (Hommes/Marrakech)*

*«Mon mari s'est blessé au doigt dans son travail, il a été transporté à l'hôpital. Ce n'est que lorsqu'il a donné 300 Dhs qu'ils lui ont fait des radios et encore 200 Dhs pour être recousu. Il s'est fait soigné dans un hôpital public et il a dû déboursier 500 Dhs» (Femmes/Casa)*

*« Je suis allé à l'Institut Pasteur pour un prélèvement sanguin. Je me suis rendu compte que certaines*

*personnes passaient un long moment dans la salle d'attente alors que d'autres patients passaient directement vers les médecins. Un monsieur a provoqué un scandale et les médecins sont intervenus. On s'est rendu compte que la personne qui prenait les dossiers à l'entrée privilégiait les patients qui lui glissaient 20 Dhs» (Femmes/Casa)*

- Bénéficier de médicaments gratuits

*«Moi, ma femme va à l'hôpital, on l'examine et on lui prescrit des traitements, et elle leur explique qu'elle n'a pas de quoi les acheter. Ils répondent qu'il n'y a pas de médicaments disponibles dans l'hôpital mais les gens qui leur donnent 20 ou 30 Dhs, réussissent à obtenir des médicaments gratuits. Mon problème, c'est que je n'ai pas les moyens d'acheter les médicaments » (Hommes DE/Casa)*

- Se voir programmer une intervention chirurgicale

*« Ma nièce a été hospitalisée 1 mois à l'hôpital Souissi et le personnel l'a totalement négligée en remettant toujours au lendemain l'intervention qu'elle devait subir, jusqu'à ce que son frère arrive et donne de l'argent au personnel» (Femmes/Casa)*

## **6. Ministère de l'Éducation Nationale**

L'Éducation Nationale est un secteur particulièrement cité dans les affaires de corruption et d'extorsion de fonds aux parents <sup>(5)</sup>. Depuis les pressions des instituteurs pour obtenir des cadeaux de la part des élèves, jusqu'aux chefs d'établissements qui monnaient les inscriptions, en passant par les cours supplémentaires imposés aux élèves, le phénomène revêt de multiples formes et touche l'ensemble des profils interrogés.

(5) Dans le cas du ministère de l'éducation nationale comme c'est le cas d'autres départements ministériels il existe une corruption liée à la passation des marchés publics. Ce volet n'est pas traité à ce niveau (voir la section sur les marchés publics).

*«A l'école aussi, on retrouve de la corruption. Ma fille va à l'école et l'institutrice lui a dit il y a une quinzaine de jours de ramener quelque chose parce qu'elle avait un anniversaire. Apportez-moi un cadeau, et celui qui n'en apporte pas ne mangera pas de gâteau d'anniversaire»  
(Hommes DE/Casa)*

*«L'enseignant impose aux élèves de prendre des cours supplémentaires chez lui. Ceux qui ne le font pas sont négligés en classe, mal notés aux examens»  
(Femmes/Casa)*

*«Quand j'étais élève au lycée, j'achetais ma feuille d'absence pour 40 ou 50 Dhs, c'était quelque chose d'institutionnalisé dans mon établissement»  
(Société civile)*

L'étude quantitative montre que 5% des répondants (9 personnes) ayant été en contact avec le personnel de l'éducation nationale, affirment avoir fait un versement illicite, soit 1% de l'ensemble des personnes qui ont répondu.

Dans 67% des cas de corruption déclarés, le motif du versement est d'obtenir une faveur. Les montants versés se situent entre 20 et 100 Dhs (66%), 100 et 500 Dhs (22%). 11% des personnes reconnaissant avoir recouru aux versements non officiels déclarent un montant supérieur à 500 Dhs.

Ces résultats sont peu significatifs en terme quantitatif et suscitent deux questions :

- Est ce que la corruption est très peu courante dans le secteur de l'éducation nationale ? si oui comment expliquer le développement et la prolifération du phénomène des cours supplémentaires devenu presque obligatoires, et comment répondre aux dires sur les malversations au niveau des mutations et changements de postes d'affectations des enseignants ? Une étude touchant le niveau universitaire, réalisée par

Transparency Maroc en 2001 a montré l'existence de faits de corruption à l'université.

- Est-ce que les gens par respect pour la profession évitent de reconnaître des faits de corruptions tels les cadeaux, les repas en milieu rural et les interventions des personnalités pour que leurs enfants bénéficient de bonnes notes ? Le tableau ci dessous répond en partie à cette question.

*«A l'université, il y a de la corruption au niveau des inscriptions ou encore sous la forme du harcèlement sexuel de la part de certains professeurs vis à vis des étudiantes » (société civile)*

Concernant l'enseignement supérieur, les leaders d'opinion sont certains de la présence de la corruption sous des formes spécifiques.

**Pourcentage des chefs de ménage pensant que les comportements suivants sont courants**

	Toutes les institutions	Responsables de l'éducation nationale
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles connaissent personnellement ou sont apparentées à un fonctionnaire de l'Etat	43	24
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles sont des personnalités publiques/politiques/économiques importantes	48	31
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles appartiennent à des régions particulières	14	13

Nous constatons que la notoriété socio-économique et les liens de famille interviennent respectivement pour 24 et 31% pour obtenir des faveurs ou traitements préférentiels au niveau des responsables de l'éducation nationale.

**7. Ministère des Travaux Publics**

Qu'elles soient formelles ou informelles, 76% des entreprises pensent que les responsables des travaux publics sont couramment à très couramment corrompus. Pour les ménages, ce taux se situe entre 29% chez les urbains et

40% chez les ruraux. Toutefois, ni les ménages, ni les entreprises n'entretiennent beaucoup de relations avec les travaux publics. 15% des entreprises et 4% des chefs de ménage ont eu des contacts avec les services de ce ministère.

Parmi ceux-ci, seul le quart des entreprises et 18% des chefs de ménage reconnaissent avoir recouru à des versements non officiels. Le principal motif de ces versements était d'accéder à ce service public pour 54% des entreprises et 88% pour les ménages.

Le montant déclaré des versements non officiels se situe entre 20 et 100 Dhs selon 51% des ménages. 13% des ménages disent avoir versé plus de 500 Dhs et 38% ne précisent pas le montant versé.

#### ***8. Ministère de l'Agriculture***

Dans la perception de la corruption au niveau du ministère de l'agriculture (cadastre et conservation foncière inclus), 69% des entreprises pensent que la corruption est courante à très courante. Cependant seules 8% des entreprises qui ont répondu affirment avoir eu un contact avec le cadastre en une année et à peine 2% reconnaissent avoir recouru à des versements non officiels pour éviter des ennuis ou pour bénéficier d'une faveur. La seule précision quand au montant versé concerne une somme supérieure à 500 dhs.

Au niveau des ménages, la corruption auprès du personnel de l'agriculture est courante à très courante pour 33 % de ceux qui ont répondu; 37% ne formulent aucune opinion. On note peu de différences dans la perception selon le milieu (urbain ou rural), l'âge ou la catégorie socioprofessionnelle. Selon les villes, c'est à Marrakech, El Jadida et Settat que les ménages sont le plus sensibles à la corruption dans ce domaine et c'est dans les régions de Tadla/Doukkala/Chaouia et sud Tensift qu'on relève le plus faible taux de sans-opinion. Cependant et à l'image de nombreux autres secteurs publics, les déclarations sur la fréquentation par les citoyens du service de l'agriculture donnent un taux de contacts au cours d'une année qui se situe à 8% des personnes ayant répondu. Ce faible taux de fréquentation semble relativement indépendant du milieu, de la catégorie socioprofessionnelle, de l'âge, de la région ou de la ville.

En matière de dons ou versements non officiels effectués au profit du personnel de l'agriculture, seul 1,2% de la population échantillon (1000 ménages) reconnaît l'avoir fait. Plus de la moitié des ménages ayant recouru à la corruption déclare l'avoir fait pour accéder à un service public et le quart précise que la somme remise dépasse les 500 Dhs.

### ***9. Agences liées à des services publics***

Les agences liées à services publics (eau, électricité, téléphone, collecte de déchets), sont les organismes publics les plus fréquentés par les citoyens. Ainsi, au cours d'une année, 68% des chefs de ménage concernés par l'enquête affirment avoir eu des contacts avec ces agences. Plus de 400 ménages reconnaissent que le nombre de contacts avec ces services est supérieur à 11 par an.

En matière de perception de la corruption, 22% des ménages pensent qu'elle est très courante à courante dans ces services, 34% la croient inexistante et 26% rare.

La même perception se retrouve au niveau des entreprises. Ainsi en réponse spontanée, seule 12% des entreprises répondent que la corruption est courante dans ces services publics. En matière de contacts, ils sont très fréquents d'après 78% des entreprises (83% pour le formel et 59% pour l'informel). Le nombre de ces contacts est en moyenne de 10 à 12 par an (72%), en relation avec la périodicité des relevés et de la facturation des services. Concrètement, seules 8% des entreprises reconnaissent avoir effectué des versements non officiels.

### ***10. Marchés publics et corruption***

*«On ne peut pas dire que la corruption est plus présente dans un secteur, simplement, certains domaines comme les marchés publics sont particulièrement touchés par la corruption parce qu'il s'agit de budgets importants.»  
(Secteur privé)*

Dans le cadre de marchés publics, les entreprises se trouvent parfois contraintes de recourir à la corruption et ça aussi bien au moment de l'adjudication que pendant l'exécution du contrat.

La participation des entreprises étudiées aux adjudications de privatisation est très faible. Ainsi, 75% de l'effectif total n'a jamais répondu à ce type d'appel d'offres. Les participations (1 à 4 participations) n'ont concerné que 2 à 4% de l'ensemble des entreprises.

Pour obtenir des contrats publics, 21% des chefs d'entreprises pensent qu'il faut toujours payer, 38% qu'il faut le faire fréquemment. Les versements représentent moins de 3% de la valeur du contrat selon 21% des chefs d'entreprises et entre 3% et 6% selon 19% d'entre eux.

16% des entreprises déclarent renoncer à la participation aux appels d'offre pour des raisons liées essentiellement au manque de transparence, à la corruption, à la complexité des procédures, au coût de la procédure, au manque d'équité et à la forte concurrence. Ces facteurs découragent les entreprises de répondre aux adjudications qu'elles jugent coûteuses et les incitent à préférer les contrats de gré à gré.

29% des entreprises du secteur formel et 20% de celles du secteur informel affirment avoir recours à des intermédiaires pour obtenir un contrat. 68% des entrepreneurs du secteur formel pensent que les intermédiaires utilisent une partie de leurs honoraires pour faire des paiements occultes ou procurer d'autres faveurs à des représentants de la fonction publique. Au niveau du secteur informel 93% le pense.

Les entreprises du secteur formel pensent que la transparence des procédures d'appel d'offre est très faible. Ainsi, personne n'estime que les procédures d'appel d'offres sont très transparentes pour les entreprises publiques, semi-publiques, les collectivités territoriales et municipalités, 4% pensent qu'elle le sont pour les projets financés par des bailleurs de fonds étrangers. Les déclarations «pas du tout transparente» concernent les collectivités territoriales et municipalités (64%) et les entreprises privées (25%).

45% pensent que les procédures d'appel d'offres ne sont pas du tout transparentes au niveau des services centraux des ministères, 56% qu'elles ne

le sont pas du tout au niveau des entreprises publiques ou semi-publiques et 27% qu'elles ne le sont pas du tout en ce qui concerne les projets financés par les bailleurs de fonds.

Même après l'obtention du contrat, les entreprises pensent qu'il faut effectuer des versements non officiels au cours de son exécution. La majorité (59%) des entreprises pense que c'est fréquent.

Au niveau du secteur informel, 35% des entreprises déclarent que l'obtention de marchés est tributaire du contact qu'il faut toujours garder avec ses clients, 29% évoquent le bon travail et 26% font valoir l'intermédiation d'amis.

### ***11. Banques et institutions de crédit***

Les banques et les institutions de crédit sont considérées, surtout par les entreprises, comme un moteur du développement. Ainsi, celles-ci considèrent que parmi les obstacles importants à leur développement au Maroc figurent les difficultés de crédit (86%) et les difficultés de financement (86%).

Les difficultés de crédits sont considérées comme l'un des trois premiers obstacles au développement des entreprises après les taux d'imposition et la corruption dans le secteur public.

Spontanément, 15% des chefs d'entreprises ont cité le secteur de la banque et des institutions de crédit comme un secteur où la corruption est courante.

A la question : Pensez-vous que la corruption est très courante, courante, rare ou inexistante dans les banques et institutions de crédit, les réponses ont été formulées comme suit :

		Banque et institutions de crédit
Entreprises	Très courante et courante	75 %
	Sans opinion	7 %
Ménages	Très courante et courante	24 %
	Sans opinion	29 %

Pour les entreprises, on ne remarque pas de différences entre les secteurs formel et informel mais les sans-opinion se situent plus dans ce dernier.

Pour les ménages, les sans-opinion représentent une part importante (3 personnes sur 10) ; ce sont des ruraux (57%) des personnes âgées [plus de 55 ans] (44%), des femmes (43%). Cela s'explique par le fait que ces groupes de population n'ont pas tellement de contacts avec les banques et par voie de conséquence ne peuvent les juger.

#### Fréquence de la corruption

%	Entreprises		Ménages	
	% ayant au moins un contact durant l'année 2000	% ayant effectué des versements non officiels	% ayant au moins un contact durant l'année 2000	% ayant effectué des versements non officiels
Banques nationales et institution de crédits	66	8	41	3

Les entreprises du secteur formel, entretiennent des relations importantes avec les banques et les établissements de crédit (72%), les relations sont moins importantes pour le secteur informel (40%). La fréquence de ces contacts est assez élevée : plus de 25 fois par an pour 50%. Malgré l'importance de ces relations, il semble que les versements occultes soient très limités (8%).

#### Pourcentage des chefs de ménage pensant que les comportements suivants sont courants :

	Toutes les institutions	Banques et institutions de crédit
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles connaissent personnellement ou sont apparentées à un fonctionnaire de l'Etat	43	27
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles sont des personnalités publiques/politiques/économiques importantes	48	31
Les personnes obtiennent des faveurs ou traitements préférentiels parce qu'elles appartiennent à des régions particulières	14	10

## **12. Autres (journalistes, ONG, militaires,...)**

Nous avons regroupé tous les secteurs qui se révèlent relativement peu concernés par la corruption ou sur lesquelles l'enquête n'a pas pu obtenir d'informations (les militaires). Il s'agit en l'occurrence des syndicats et des ONG.

La question qui se pose est de savoir s'il s'agit réellement de secteurs peu concernés par la corruption et si l'échantillon, objet de la présente enquête, est réellement représentatif de tous les ménages qui peuvent avoir un contact avec ces secteurs.

L'opinion publique a des doutes concernant les militaires et pense qu'il y aurait, d'une manière ou d'une autre, certaines formes de malversations au sein de l'armée (affaire Mustapha Adib et d'autres révélées par la presse nationale).

Les journalistes percevraient des dons d'origine privée, nationale ou étrangère, pour faire l'éloge de telle personne, tel organisme ou pour favoriser telle ou telle tendance ou point de vue. Dans la recherche de l'information, les journalistes pourraient être obligés de soudoyer d'une manière ou d'une autre les détenteurs de l'information ou des intermédiaires dans la quête d'un scoop...etc.

*«Par exemple à l'organe de presse où je travaille, quand j'ai vraiment besoin d'information, c'est moi qui vais manifester l'intérêt, c'est moi qui vais soudoyer avec des mots, des promesses, de l'argent, une invitation, peut être que c'est tellement systématique qu'on ne se demande plus si c'est de la corruption ou pas, parce que dans d'autres systèmes, les journalistes ont droit à l'information » (Journaliste)*

*«Dans le journalisme, il y a déjà du copinage, à partir du moment où j'ai une relation personnelle avec une personne, et qu'elle m'appelle régulièrement pour me donner des informations. Moi, en contrepartie, à chaque*

*fois qu'elle a besoin de tel ou tel service, s'il fait une conférence de presse et qu'il a besoin de réunir des journalistes, je m'en charge» (Journaliste civile)*

Les associations ne seraient pas tout à fait indemnes de «mauvaise gestion des fonds», voire de «détournements de fonds et de favoritisme». Sont souvent citées également les méthodes peu saines qu'elles utilisent parfois pour s'acquitter de leurs tâches.

*«Les associations importantes ont besoin des médias, une association qui ne légitime pas son action en communiquant ne peut espérer grand chose en terme de militants, d'adhésion..., alors cela peut donner lieu à des tractations peu avouables» (Société civile)*

### **13. Le politique**

Dans le domaine politique, l'enquête auprès des entreprises révèle que 44% pensent que l'adhésion à un parti politique et/ou le fait de se présenter aux élections a pour but l'enrichissement personnel et 38% des entreprises établissent un lien direct entre l'engagement dans un parti politique et le désir de l'intéressé de disposer du pouvoir.

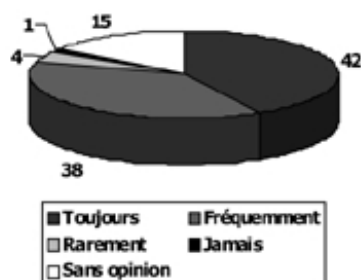
Si les personnes adhèrent aux partis politiques pour en tirer un profit personnel, inversement les partis politiques et leurs représentants (les candidats) reçoivent des contributions non déclarées, toujours selon 42 % des entreprises et fréquemment selon 38%.

Cette perception qu'ont les entreprises des motivations de l'adhésion à un parti politique et de la corruption des partis politiques et des candidats aux élections, est-elle le reflet de la réalité ou un état d'esprit qui incrimine toutes les institutions proches de l'Etat ?

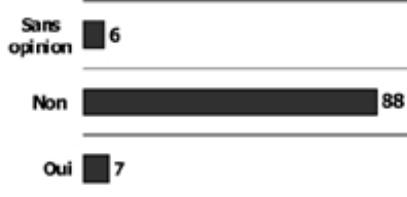
La question s'impose, car dans l'appréhension objective et quantitative de la corruption dans le domaine politique, nous constatons que 88% des entreprises déclarent n'avoir jamais reçu de demande de contribution non officielle au profit d'un quelconque parti politique ou d'un candidat aux élections. 54% de ceux qui répondent affirment avoir eu rarement ce type de

## Perceptions des entreprises autour du phénomène de la corruption dans le domaine politique

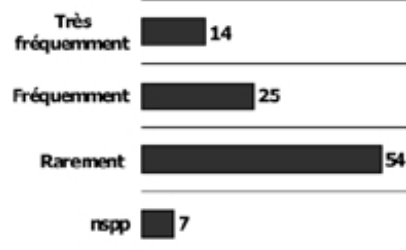
Fréquence perçue de la corruption chez les hommes politiques



Demande de contribution à un parti



Fréquence de demande de contribution à un parti



demande, 25% reconnaissent avoir été fréquemment sollicité et 14% très fréquemment.

43% des entreprises affirment n'avoir jamais rien versé aux partis ou aux hommes politiques et 53% déclarent avoir refusé de répondre favorablement à ce genre de sollicitation.

Au niveau des ménages, 35% pensent que les hommes politiques sont corrompus de manière systématique et 34% pensent qu'ils le sont fréquemment ; 14% de ceux qui ont répondu sont sans-opinion et il n'y a que 2% qui croient à l'intégrité des hommes politiques.

La corruption des élus et des hommes politiques serait courante à très courante selon 68% parmi les 1000 ménages enquêtés.

La corruption des hauts fonctionnaires de l'Etat et des hommes politiques résulte, selon 80% des ménages, de manière très importante à importante, de l'absence de sanctions contre ceux qui la pratiquent, 75% des ménages pensent que la corruption résulte d'un désir de s'enrichir personnellement (important ou très important). La pression venant des supérieurs et/ou personnes haut placées est évoquée par 54% des ménages comme raison importante à très importante pour expliquer la corruption des hommes politiques. L'absence de règles et/ou de normes de conduite claires est évoquée par 69% des ménages.

Par ailleurs, 69% des chefs de ménage pensent que la corruption chez les hommes politiques est fréquente et 15% qu'elle est rare. Elle est plus fréquente en période électorale selon 70% des chefs de ménage. Cependant, seulement, 8% des chefs de ménage avouent avoir perçu un versement en période d'élections parlementaires et 10% en période d'élections communales.

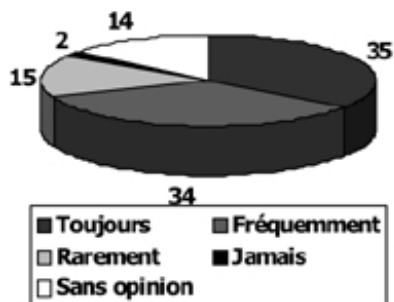
Concernant les entreprises, 80% des chefs d'entreprises pensent que la corruption est fréquente chez les hommes politiques et 15% n'ont pas d'opinion. 7% ont reçu des demandes de contributions au profit des partis politiques et ces demandes sont fréquentes pour 39%.

L'étude quantitative sur la fréquence des contacts des ménages avec les élus et les hommes politiques montre que seuls 7% parmi les 1000 ménages concernés par l'enquête affirment avoir eu un contact au cours d'une année.

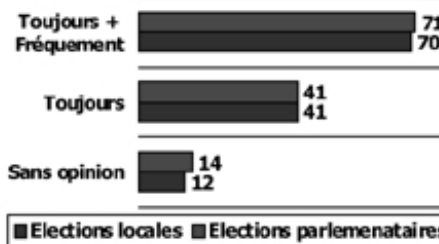
A la question : «avez vous personnellement ou un membre de votre famille élargie effectué un don ou versement non officiel à des élus ou des hommes politiques ?», on constate que seul 0,4% donne une réponse affirmative. **C'est dire la grande différence entre la perception générale de la corruption et la possibilité de pouvoir la quantifier objectivement.** Ici revient encore la même constatation : **alors que de nombreuses personnes affirment que la corruption est générale, très peu reconnaissent avoir personnellement vécu le phénomène.** Cela signifie-t-il qu'il est en réalité limité ou que les personnes interrogées n'ont pas osé reconnaître avoir participé à ce genre de tractations, ou encore que l'échantillon retenu n'est pas représentatif ?

## Perceptions des ménages autour du phénomène de la corruption dans le domaine politique

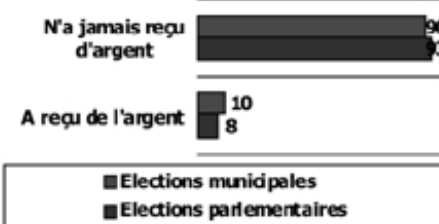
Fréquence perçue de la corruption chez les hommes politiques



Fréquence perçue de la corruption en période électorale



Implication dans la corruption en période électorale



Au niveau de la corruption à laquelle les ménages ont participé au profit des élus et des hommes politiques, on constate que dans 75% des cas reconnus, le motif était de pouvoir bénéficier d'une faveur ou en d'autres termes de bénéficier d'une violation des règlements en vigueur. La deuxième remarque concerne le montant très modique des sommes versées (entre 50 et 500 Dhs) mais qui a des effets dévastateurs sur la gestion publique et sur la crédibilité des élus et des hommes et des institutions «représentatives».

## Annexes

### I. Objectifs des enquêtes intégrités

Les enquêtes d'intégrité devraient répondre à des objectifs définis par les instances de Transparency International afin de pouvoir disposer d'informations sur la corruption au niveau de tous les secteurs. Les objectifs de ces enquêtes sont :

- Identifier les groupes particuliers de la population et des entreprises qui sont les plus vulnérables et les plus exposés à la corruption ;
- Identifier les secteurs où le risque de corruption est particulièrement prévalant ;
- Déterminer la nature, les manifestations, la fréquence, l'importance et le coût des pratiques de corruption ;
- Dégager les tendances de l'évolution du phénomène dans le temps ;
- Evaluer l'expérience de la corruption dans le processus électoral ;
- Identifier les causes, les motivations et le degré d'acceptabilité des différentes pratiques de corruption ;
- Evaluer le niveau de confiance dans les mécanismes de plaintes et dans l'application effective des sanctions.

#### I.1. Objectifs généraux de chaque type d'enquête

##### *1. Les enquêtes ménages :*

Le sondage auprès des ménages a essentiellement pour but de recueillir des informations fiables et documentées sur les perceptions du grand public à l'égard de la nature, de l'étendue et des manifestations de la corruption, de mesurer la fréquence des phénomènes et des expériences vécues de corruption et, si possible, d'évaluer le coût de la corruption pour les ménages.

##### *2. Les enquêtes entreprises :*

Les enquêtes entreprises sont destinées à évaluer les perceptions et l'expérience du secteur privé à l'égard de la nature, de l'étendue et de la fréquence des phénomènes de corruption dans le monde des affaires ainsi que l'impact de ces phénomènes sur l'environnement économique et le développement du secteur privé.

##### *3. Les focus groupes :*

Une série de groupes de discussion composés de personnes informées (personnes-clés), représentant les différents secteurs de la société, a été organisée pour enrichir et compléter les conclusions des enquêtes quantitatives grâce aux témoignages qualitatifs d'expériences vécues.

## **I.2. Objectifs spécifiques de chaque type d'enquête**

### ***1. Les enquêtes ménages :***

L'enquête auprès des ménages vise à collecter des informations sur les thèmes suivants :

- Vulnérabilité de certains groupes de population ou de certaines régions. Hommes/femmes, âge, situation familiale, niveau d'éducation, rural/urbain, niveau socio-économiques, groupes professionnels, provinces, groupes ethniques, etc. ;
- Secteurs où la corruption risque d'être particulièrement importante : Santé, eau, éducation, police, commerce, gestion foncière, collectivités locales, magistrature, processus électoral, médias, système bancaire, projets d'aide, crédits, taxes, douanes, permis, état civil, etc. ;
- Nature, manifestations, fréquence et coûts des pratiques/expériences de corruption, importance du phénomène, tendance générale et évolution dans le temps ;
- Expérience de la corruption dans le processus électoral ;
- Comportements : motivations, causes, acceptabilité des différentes pratiques ;
- Risques de corruption : Niveau de confiance dans les mécanismes de plaintes, application effective des sanctions.

### ***2. Les enquêtes entreprises :***

Les enquêtes entreprises servent essentiellement à évaluer :

- la manière dont la corruption est vécue par les entreprises (nature, fréquence, expérience, coûts), ainsi que son évolution dans le temps ;
- l'impact de la corruption sur les entreprises selon leur taille, secteur économique, et nature ;
- l'expérience de la corruption dans le processus électoral ;
- les secteurs et services publics et administratifs où la corruption risque d'être particulièrement importante ;
- l'expérience particulière de la corruption dans la passation des marchés et l'exécution des contrats publics ;
- les comportements, motivations, et causes de la corruption chez les corrupteurs et les corrompus ainsi que le niveau d'acceptation des différentes pratiques ;
- le niveau de confiance des milieux d'affaires dans les mécanismes de plaintes et leurs perceptions à l'égard des risques de la corruption et de l'application effective des sanctions.

### ***3. Les focus groupes :***

Les objectifs de la tenue des réunions de groupes (focus groupes) sont définis comme suit :

- évaluer l'état et l'efficacité des efforts nationaux de lutte contre la corruption pour repérer de manière plus approfondie les forces et les faiblesses des différents éléments du " système national d'intégrité ", c'est-à-dire, les lois, règlements, mesures et institutions aptes à prévenir et à combattre la corruption, ainsi que les zones vulnérables et les besoins de réforme ;

- analyser la situation et envisager, au-delà de la simple évaluation du problème, des solutions et des remèdes possibles.

## **II. Gestion de la recherche : Lancement des appels d'offres et supervision des enquêtes**

Le suivi de la réalisation des enquêtes a été confié par Transparency International à Transparency Maroc. Cette dernière a procédé au recrutement d'un consultant national pour le suivi et la supervision des enquêtes en collaboration avec le comité de suivi instauré à cet effet.

La première étape a été de lancer un appel à manifestation d'intérêt à l'intention des bureaux et agences de conseil intéressés par ce type de recherche. Au total, 10 bureaux d'études ont répondu à l'appel, dont six ont été choisis pour répondre à l'appel d'offres.

Après réception des offres des bureaux, il a été décidé le premier août 2001 d'attribuer la réalisation des enquêtes ménages et focus groupes à LMS Marketing et des enquêtes entreprises à CSA-TMO Maroc.

### ***Méthodologie d'approche***

#### ***1. Enquêtes ménages***

L'enquête a été de type quantitatif

##### ***Cible de l'enquête :***

Ensemble des chefs de ménage des deux sexes âgés de 18 ans et plus et résidant en milieu urbain ou rural.

##### ***Taille des échantillons :***

Echantillon représentatif de la population des chefs de ménage urbains et ruraux. 1000 ménages ont été couverts par l'étude.

##### ***Couverture géographique :***

Enquête réalisée au niveau national dans 13 villes et dans les localités rurales et semi-rurales avoisinantes.

##### ***Méthode d'échantillonnage :***

Echantillon constitué selon la méthode des quotas. Quatre variables d'échantillonnage: la région, la catégorie socioprofessionnelle, l'âge et le sexe.

##### ***Déroulement du terrain :***

Enquêteurs organisés par équipe de quatre et travaillant sous l'encadrement d'un superviseur.

Etude réalisée par entretiens de face-à-face.  
Durée des entretiens : près de 35 minutes.

Période de réalisation du terrain :  
Enquête quantitative menée du 16/10 au 2/11/2001.

## **2. Enquêtes Entreprises**

*Cibles de l'étude :*  
Ensemble des entreprises du secteur formel et informel.

*Taille des échantillons :*  
Echantillon représentatif des entreprises. 400 entreprises ont été couvertes par l'étude, dont 320 dans le secteur formel et 80 pour l'informel.

*Couverture géographique :*  
Etude réalisée au niveau national dans 12 points d'enquêtes.

*Méthode d'échantillonnage :*  
Echantillon constitué selon la méthode des quotas.  
Deux variables d'échantillonnage : la région et le secteur d'activité de l'entreprise

*Déroulement du terrain :*  
Enquêteurs organisés par équipe de trois et travaillant sous l'encadrement d'un superviseur.  
Etude réalisée par entretiens de face-à-face.  
Durée des entretiens : près de 40 minutes.

## **3. Focus groupes**

*Auprès de ménages :*

Le choix des profils pour les 6 focus groupes a été fait selon un mode raisonné, partant d'une première analyse des résultats de l'étude quantitative. Ainsi, l'approfondissement des informations auprès des ménages a été conduit auprès des populations qui sont apparues comme les plus exposées au phénomène de corruption. Les profils sont définis en fonction de 3 critères principaux :

- \* L'âge : plus de 35 ans
- \* Le sexe : essentiellement des hommes. Seul 1 focus groupe sur 6 était composé de femmes
- \* La catégorie socioprofessionnelle : C, DE, et rural

Les contraintes au niveau du nombre de groupes a conduit à limiter la répartition géographique à 3 points, sélectionnés de manière à couvrir les réalités les plus diverses possibles :

\* Casablanca, qui concentre une population importante et diversifiée ;  
\* Tanger, du fait de ses particularismes régionaux et de la prolifération des trafics (Contrebande de marchandises, culture et vente de cannabis, immigration clandestine)

\* Marrakech pour la région du Sud

La réalisation du terrain a eu lieu entre le 21 novembre et le 4 décembre 2001.

*Après des leaders d'opinion :*

Quatre groupes de discussion composés de 7 à 8 personnes complétés par 3 entretiens approfondis.

Les personnes qui ont assisté aux focus groupes sont de secteurs variés : société civile (ONG, journalistes, universitaires), secteur privé ((comptable, avocat, hommes d'affaires,...), fonction publique (fonctionnaires en service ou récemment retraités).

Les focus groupes ont été réalisés pendant la période de Février-Mars 2002.

### **Caractéristiques des échantillons**

#### ***Enquêtes ménages***

L'échantillon est formé de 1000 chefs de ménage dont 21% sont des femmes.

*Selon la répartition géographique :*

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Casablanca	176	18
Rabat /Kénitra	159	16
Marrakech	84	8
Agadir	88	9
Fès	70	7
Meknès	70	7
Tanger	88	9
Oujda	60	6
Nador	56	6
Settat	74	7
El Jadida	75	7

*Selon l'âge :*

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
18-24 ans	39	4
25-34 ans	186	19
35-44 ans	288	29
45-54 ans	311	31

55 ans et +	176	18
<i>Selon le niveau d'instruction :</i>		
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Non scolarisé	174	17
Ecole coranique	91	9
Ecole primaire	174	17
Collège	141	14
Lycée	192	19
Formation professionnelle	50	5
Etudes universitaires	178	18

*Selon l'occupation professionnelle :*

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Retraité	82	8
Entrepreneur/Commerçant	160	16
Fonctionnaire	134	13
Salarié du privé	243	24
Indépendant	381	38

60 % des ménages enquêtés sont propriétaires de leur habitation, 36 % sont des locataires. Le type de logement est une baraque (49 %), un appartement (33 %), une villa ou niveau de villa (9 %). 92 % des ménages sont connectés au réseau électrique et 83 % ont l'eau courante.

### ***Enquêtes entreprises***

L'enquête entreprises a concerné 400 entreprises dont 20% du secteur informel.

*Selon la répartition géographique :*

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Casablanca	280	70
Rabat	41	10
Kénitra	7	2
Tanger	20	5
Marrakech	16	4
Agadir	16	4
El Jadida	4	1
Fés	16	4

*Selon le secteur d'activité : secteur formel*

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Bâtiment Travaux publics	23	7
Services	54	17
Industrie	107	33
Commerce	63	20
Agriculture, élevage, forêt..	34	11
Transport et communication	20	6
Autres	19	6

### ***Focus groupes***

*Auprès des chefs de ménage :*

Six focus groupes ont été réalisés avec les chefs de ménage : 3 à Casablanca, 2 à Tanger et un à Marrakech.

Cinq focus groupes sont réalisés auprès des hommes, dont un en milieu rural, et un focus groupe est réalisé auprès des femmes à Casablanca.

Les participants ont tous plus de 35 ans.

*Auprès des leaders d'opinion :*

Quatre groupes de discussion composés de 7 à 8 personnes ont été organisés, complétés par 3 entretiens approfondis.

Les personnes qui ont assisté aux focus groupes sont de secteurs variés : société civile (ONG, journalistes, universitaires), secteur privé (comptable, avocat, hommes d'affaires,...), fonction publique (fonctionnaires en service ou récemment retraités).